

n° 717 — 4 F

du 4 NOV. au 10 NOV. 76

nouvelle édition

HEBDOMADAIRE

DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIÉ

PSU

tribune socialiste

dossier
législatives partielles



où vas-tu Jimmy ?

Direction politique :
Alain Tiemcen

Rubriques :

- **Où va la France ?** Léo Golberg, Maurice Najman
- **Injustice :** Michel Etienne
- **Briser la chaîne :** Jean-Yves Sparfel
- **Luttes en classes :** Stéphan Lyllan
- **Les choses de la ville :** Jean-François Thoraval
- **Pourtant, elle tourne :** Bernard Ravenel
- **Les exclus de l'intérieur :** Dominique Lambert, Michel Camouis
- **Garde-à-vous-même :** Georges Yverres
- **Les armes de la critique :** Marion Lay
- **C'est aussi politique :** Michel Acidant

Collaborateurs permanents :

G. Akoun - Y. Craipeau - Evelyne Ertel - V. Fay - Ch. Guerche - J. Jullien - R. Lanarche - F. Laurent - V. Leduc - Ph. Marielle - M. Mousel - A. Noël - D. Nores - M. Touan - F. Turquan - C.M. Vadrot.

Dessinateurs :

J.-F. Batellier - Cagnat - Desmoulin - Mathé.

Collaboration technique :

Max Pagis - José Sanchez

Secrétariat - Documentation :

Marie-Françoise Chailleux
Elizabeth Vignati

Promotion :

S. Ros - H. Le Toquin

Dir. publ. : H. Le Toquin

9, rue Borromée, 75015 Paris

Rédaction : 566-45-64

Administration et publicité :
566-45-37

Commission paritaire : 50360.

Distribué par les N.M.P.P.
Imprimerie d'HEBDO-T.C.

Photocomposition :

Informatic-Press, Saint-Ouen

Abonnement : 100 F pour un an ; 60 F pour six mois. Soutien : 150 F. Pour tout changement d'adresse : joindre 3 F en timbres et l'ancienne bande adresse.

sommaire

Où va la France ?	P. 4
Trop tard M. Guichard. <i>Claude Desliat</i>	P. 5
Bilan social : nouvelle tentative vers le « consensus ». <i>Michel Camouis</i>	P. 7
Le courant autogestionnaire. <i>Interview de Antoine Murati</i> , propos recueillis par Marc Echeverry	
Briser la chaîne	P. 8
Téléphone : un abonnement pour les multinationales. <i>PSU Lannion</i>	P. 9
La stratégie du Crédit agricole. <i>Anne et Paul Rouvray</i>	
La parole à...	P. 10/11
« Lip nous a fait réfléchir ». <i>Jacques Chérèque</i> , propos recueillis par <i>Martin Touan</i>	
Les exclus de l'intérieur	P. 12
Du flou en politique. <i>Huguette Bouchardeau</i>	
Notre dossier :	
Législatives partielles	P. 14/15
Dans le V ^e arrondissement de Paris	P. 16/17
A Villefranche-sur-Saône	
Et pourtant elle tourne	P. 18
Sahara sahraoui. <i>José Sanchez</i>	P. 19
Pologne/Hongrie 56 : Vive les conseils ouvriers. <i>Maurice Najman</i>	P. 20
Donner la parole aux Basques	
C'est aussi politique	P. 21
Un dramaturge s'interroge. <i>Interview de Jean Jourdeuil</i> par <i>Françoise Claire</i>	
Les armes de la critique	P. 22
Parole de femme. <i>Evelyne Ertel</i>	P. 22
Un conte pour adultes	P. 23
Queneau : cent mille milliards de mots. <i>Marion Lay</i>	



courrier des lecteurs

Je voudrais vous faire part des réactions qu'a provoqué chez moi, l'article de F. Desmoulin, sur la LCR et les municipales paru dans le n° 715.

[...] Sur la forme, je regrette beaucoup la conclusion polémique de l'article. Est-ce parce que nous sommes « centristes » aux yeux de la LCR que nous devons répondre, sur le même ton, qu'ils « sombrent » dans le réformisme de gauche. Si vous croyez que des arguments de ce genre feront avancer le débat... vous vous faites de sérieuses illusions !!! Sur la forme de l'article encore, je regrette le manque de clarté et de précision des critiques de F. Desmoulin. La profondeur de la pensée serait-elle au PSU synonyme d'obscurité et d'intellectualisme. Par exemple, de quelle « prévention » s'agit-il, quel serait « le moyen de neutraliser les groupes sociaux, d'empêcher que les conflits n'éclatent » ??? [...]

Nous apprenons que « le contrôle des conditions de travail dans les entreprises » ne peut et ne doit pas être du ressort d'une

municipalité ». Notre charte municipale dit pourtant que « la municipalité subordonnera les nouvelles implantations » (d'activités industrielles) au *contrôle* de la localisation (enfin d'éviter les trop longs trajets) et *des conditions de travail* (horaires, cadences, refus de travail posté). De grâce, éclairez-moi. Notre charte municipale m'avait fait tomber là aussi dans cette « incroyable confusion » dénoncée par notre camarade F. Desmoulin.

**J.-M. Lauret
Sartrouville ■**

L'article de F. Desmoulin, soulevait effectivement beaucoup de problèmes, et a provoqué quelques critiques dont tu témoignes. F. Desmoulin y répondra dans ces colonnes, dans un de nos prochains numéros.

TS ■

Pris un par un les articles de TS sont intéressants. Mais à la lecture de l'ensemble, on a l'impression de trous béants. Notamment en matière d'économie. A part quelques

analyses générales, on ne sent pas l'actualité comme il convient. Or c'est la dessus que les travailleurs sont réellement inquiets (...)

M.-A. A. Sévres ■

Nous sommes conscients de cette défaillance, due au fait que notre comité de rédaction, étant pour l'essentiel constitué de volontaires, il peut arriver que les obligations professionnelles de l'un ou de l'autre, créent pendant un temps, les trous dont vous parlez.

TS ■

[...] J'aime parce qu'ils sont sérieux... Franchement la rédaction se prend trop au sérieux...

Tel est le style de propos que j'entends souvent dans la bouche de lecteurs de *Tribune*, qui suivent vos efforts avec sympathie.

[...] Un peu d'humour, voilà ce qu'ils me demandent.

J.-M. B., Toulouse ■

L'humour est une arme terrible à manier avec précaution. L'hu-

mour ? Il nous semblait que C. M. Vadrot en faisait preuve semaine après semaine. On va quand même faire des efforts.

TS ■

Les armes de la critique... ou ceci nous concerne... Très franchement je trouve ces rubriques, très insuffisantes. Une masse de livres paraissent, et on attend que vous en fassiez le commentaire, pour que l'on s'oriente.

Peu ou presque rien, pour ce qui concerne les films. Encore moins pour la télévision...

Et pourtant, c'est au travers de ces supports que le pouvoir tente d'imposer son idéologie...

P.G., Bordeaux ■

La bataille que nous menons pour TS, si elle est gagnée — et elle le sera — permettra une pagination plus importante, et donc de traiter les problèmes que vous évoquez. En attendant nous essaierons de faire mieux.

TS ■



où vas-tu Jimmy ?

Pour soutenir la candidature de V. Leduc

Meeting-gala.
mardi 9 novembre

à 20 h 30
à la Mutualité
(M^o Maubert-Mutualité)

A partir de 20 h 30 :

FONT et VAL
(le vrai chic parisien)

* *

**LA GAUCHE
AU POUVOIR,
POURQUOI FAIRE ?**

**PROGRAMME COMMUN
et AUTOGESTION**

avec Victor Leduc
et Charles Piaget

* *

IMAGO

participation aux frais

éditorial

AMERICAN DEMOCRACY

TOUT paraît rentrer dans l'ordre. Le suffrage universel triomphe : il aurait pu simplement « normaliser » une situation inédite à laquelle il était étranger — le choix du président en exercice ayant été le produit de l'action de la presse et des juges, et non des électeurs. Il fait mieux : il balaye une administration républicaine laborieusement sauvée du Watergate, et tout repart sur des bases assainies.

Voilà ce que nous allons entendre. Pour ceux qui ont besoin d'être rassurés sur la solidité et la stabilité des Etats-Unis, la tentation va être forte de considérer que la parenthèse se referme sur un épisode regrettable. Tentation à l'intérieur du pays, mais aussi à l'extérieur : les signes de soulagement ne manquent pas, par exemple dans les réactions françaises. On imagine bien pourquoi. Mais les choses ne sont pas aussi simples.

La crise de confiance qu'ont éprouvée les Américains à l'égard de leur propre système politique ne peut être considérée indépendamment de la crise tout court. Elle en a constitué à la fois le reflet et, dans une certaine mesure, le dérivatif. Or la crise n'est pas encore derrière nous, pas plus aux Etats-Unis qu'ailleurs : les menaces de nouveaux freinages de l'activité économique se multiplient, la stagflation reste à l'ordre du jour, avec des hauts et des bas. Personne ne sait très bien quel est le programme économique de Jimmy Carter, si ce n'est que le retour au pouvoir de l'administration démocrate entraînera dans son sillage les technocrates éclairés des instituts publics et privés, et dépoussiera certains dossiers oubliés depuis Johnson. Mais le temps n'est ni celui de Roosevelt, ni celui de Kennedy. Le « grand dessein » qui, à la fois, répondrait aux exigences des lobbies, et entraînerait l'adhésion d'une large partie de la population, reste encore à trouver. C'est cependant là que va se jouer, les élections passées, le retour à un consensus politique ébranlé au cours des dernières années.

CEPENDANT, rien ne prouve que le consensus politique puisse être garanti longtemps simplement par le centrisme. Certes, Carter a été élu parce qu'il est le centriste introuvable. Etre démocrate sans être le produit de la machine démocrate, être du Sud

et se donner une image vaguement libérale, être un gagnant tout en moralisant les politiciens à tout instant, voilà des conditions particulièrement favorables face à un républicain dont l'absence d'imagination et d'originalité ne peuvent effacer la connotation plus conservatrice de son parti. Mais là s'arrêtent les différences. On a insisté beaucoup sur la médiocrité des deux personnages en lice ; c'est presque secondaire, puisqu'il y a du monde derrière eux ; ce n'est souvent que la manifestation visible d'une réalité plus profonde : l'absence de programme politique explicite, elle-même résultat de l'attraction vers le centre. Voilà pourquoi — au-delà du folklore —, nous avons assisté à une parodie de consultation démocratique, à une fiction d'alternance. Maintenant, les choix, si soigneusement émoussés au cours de la campagne électorale, vont devoir être abordés et les difficultés vont apparaître.

Ceux qui rêvent de cet idéal feraient bien de ne pas pavoiser trop vite. Qu'ils attendent de voir comment les rapports de forces enfouis dans le subconscient pendant la période électorale vont jouer désormais. Ils attendent d'une « Amérique plus sûre d'elle-même » un point d'appui pour stabiliser leur propre pouvoir. En voyant outre-Atlantique un modèle d'équilibre, ils ne se donnent pas seulement une représentation idéologique, ils songent à leur survie.

Le fait que la situation européenne ait été évoquée au cours de la campagne montre, si c'était nécessaire, que c'est une des questions importantes qui va se poser. Chacun interprète les déclarations de Jimmy Carter à ce sujet dans le sens qu'il veut. C'est la preuve qu'elles sont floues. Raison de plus pour mettre les choses en mouvement avant que la nouvelle administration n'ait réussi à se forger une doctrine acceptable pour les intérêts multiples et contradictoires qu'elle doit défendre. Et cela concerne aussi le peuple américain. Après tout, faute de souffler plus du Sud que du Nord, pourquoi le vent nouveau ne lui viendrait-il pas d'Europe ?

Michel MOUSEL ■

humeur :

l'enfant-flic ?

La société libérale s'avance ! Que chaque citoyen devienne un policier potentiel, c'est — semble-t-il — un vœu du régime de l'auteur de *Démocratie française*. Mais ça se prépare. Et les citoyens français, il faut les former jeunes à cela. Alors on en remet. On connaissait déjà les jeux de plage des CRS, les gendarmes-animateurs du Salon de l'enfance. Le « 13-14 » de J.-P. Elkabbach sur *France-Inter* le vendredi 29 octobre a franchi une nouvelle étape : deux enfants de 13 ans, propulsés auxiliaires des CRS sur l'autoroute de l'Ouest, piègeront l'automobiliste roulant trop vite, ou franchissant la ligne blanche, le sermonnant, l'accusant. Plus vrais que les

vrais, avec gravé pour toujours dans leur esprit, la « gloire » d'avoir joué ce rôle à la radio. Mais ce n'était pas un jeu. Et ce n'était plus un rôle ! Et si J.-P. Elkabbach leur a donné le conseil, tardif, de ne « pas penser qu'à ça », il n'en reste pas moins qu'ils y penseront. Et qu'ils ont été montrés en exemple à des millions d'auditeurs de leur âge en cette période de vacances scolaires. Peut-être J.-P. Elkabbach n'a-t-il pas vu tout ce qu'il contribuait à créer dans les mentalités. Mais nous nous rappelons où cela a pu aboutir à la longue en un temps ; dans *Grand'peur et misère du III^e Reich*, Brecht dépeint une famille n'osant dire un mot en présence d'un enfant à qui l'Etat nazi a inculqué comme valeur civique la délation et l'espionnage. Cela n'a rien à voir avec ce qu'est la France de 1976, bien sûr, mais raison de plus pour combattre tout ce qui risquerait de nous en rapprocher. Des atteintes de plus en plus fréquentes aux libertés à ce conditionnement de l'enfance, de Michel Droit à Michel Sardou, c'est à une offensive de la droite que nous avons à faire. ■



où va la France ?

trop tard, M. Guichard

M. Olivier Guichard a lancé, le vendredi soir 22 octobre, un gros pavé dans la mare de la centralisation française ; ça fait quelque 700 pages, c'est broché de bleu drapeau et ça s'intitule *Vivre ensemble*.

Titre sot pour un ouvrage qui ne l'est pas. Car la tactique qui l'inspire est habile et le projet qu'il présente astucieux.

● *Doter, avant les municipales, une majorité qui se débande d'une plateforme qui ne pourra désavouer aucune composante de cette majorité : les républicains indépendants parce que le rapport est une commande de VGE ; l'UDR parce que le rapporteur, O. Guichard, compte parmi ses barons ; les centristes parce qu'ils ne désavouent jamais rien et se proclament au reste décentralisateurs.*

● *Couper, par la même occasion, l'herbe sous le pied de l'union de la gauche qui tient déjà nombre de maires et ambitionne d'en conquérir plus encore. Notables locaux obligent : impossible à cette gauche de refuser sèchement les avantages proposés par la commission Guichard. Impossible aussi d'applaudir sans réserve : opposition exige. Bref, la gauche est embarrassée et Guichard satisfait.*

Recréer, dit Guichard, « l'unité sociale » perdue dans la grande pagaie de la centralisation. Comment ? En obligeant les communes à

se fédérer et en donnant à ces « communautés de communes » les moyens en structures, en droit, en argent et en hommes d'exercer les compétences qui concernent directement la vie locale et sont actuellement dévolues aux préfets ou à l'Etat : en particulier en matière d'action foncière, d'urbanisme (POS, permis de construire, ZAC, ZAD...), de promotion des zones industrielles, d'équipement commercial, le logement...

Pourquoi cette subite reconversion des choix de la majorité en matière d'administration territoriale ?

● *Parce que les institutions locales, « programmées » pour assurer la domination de la bourgeoisie sur l'immense masse des travailleurs des villes et des campagnes, sont aujourd'hui en crise. Le double processus d'exode en milieu rural, d'expulsion des couches populaires vers la périphérie des villes en milieu urbain, a fait échapper au contrôle des classes dominantes des pans entiers de l'administration locale du pays. Banlieues « rouges » et bourgs à l'abandon se sont certes dotés de nouveaux responsables locaux : plus techniciens qu'hier, gestionnaires avant tout, ces notables modernistes ne se*

grisent pas de simples honneurs politiques ; ils réclament le droit de décider et les moyens d'agir sur les réalités locales ; ils contestent de plus en plus une mécanique centralisatrice incapable de répondre aux besoins d'équipement des périphéries urbaines surpeuplées ou des petits « pays » qui luttent pour survivre. La crise économique avive leurs frustrations : les services collectifs ne font-ils pas toujours les frais des périodes de restriction ? Et la stabilisation de l'exode rural (qui a pour but de ne pas gonfler le nombre de chômeurs) crée de nouveaux espoirs en milieu rural sans assurer les moyens d'une revitalisation réelle de ce milieu.

Conscientes de l'impuissance des élus municipaux, nombre d'associations se développent au niveau local : en imposant, hors des règles du suffrage universel, leur représentativité dans des domaines qui souvent échappent aux compétences locales, ces associations contestent les fondements mêmes de la légitimité bourgeoise, même si leurs ambiguïtés en font souvent les organes d'expression de couches moyennes mécontentes plutôt que le lieu de luttes vraiment populaires.

● *Parce que, face à ses données nouvelles, les solutions inventées par la bourgeoisie pour corriger les méfaits de la centralisation ont échoué. La déconcentration, fort en vogue ces dernières années, se contente d'accroître les moyens alloués à ceux qui représentent l'Etat au niveau local (préfets et, en partie, les maires) ; elle laisse au pouvoir central toute latitude pour décider, sans vraiment accroître les possibilités d'initiative locale. Elle n'est donc guère efficace pour rassembler, autour d'une administration territoriale en crise, les couches sociales infidèles.*

Plus subtiles, les techniques de type contractuel chères à la DATAR

(qui est d'ailleurs une invention d'O. Guichard), sont aujourd'hui menacées. Créée en période d'expansion, la DATAR intervenait à la marge de l'administration classique pour redistribuer les surplus de la prospérité, jouant en quelque sorte le rôle d'une bourse des compensations entre régions riches et régions pauvres. Plus de surplus, plus de DATAR, façon Jérôme Monod : l'outil le plus « intégrateur » imaginé par la bourgeoisie pour colmater les brèches de l'administration du territoire est aujourd'hui cassé.

Déconcentration : transfert de compétences de l'Etat aux échelons locaux du pouvoir central (préfets et services extérieurs des ministères, maires en tant que représentants de l'Etat).

Décentralisation : transfert de compétences de l'Etat aux autorités locales élues (conseillers généraux, maires en tant qu'élus).

Reste la décentralisation façon Guichard qui devrait remplacer le tissu mité de l'administration communale par une trame communautaire dont les responsables, conseils de communautés et syndicats, élus au suffrage indirect par les municipalités seront sans doute plus « maniables » que les élus communaux actuels et pourront donc être dotés des compétences que leur vaudra leur fidélité présumée. Certes, l'opération n'est pas sans risque : décentraliser c'est, pour la bourgeoisie, accepter le danger de perdre le contrôle d'un nombre accru de municipalités rénovées. Mais ce peut être aussi l'occasion de recréer, autour des nouvelles institutions, un consensus qui manque diamétralement à la bourgeoisie. Cette entreprise de ravaudage du tissu social français n'est d'ailleurs pas unique en son genre : elle correspond, sur le plan local, aux propositions Sudreau de réforme de l'entreprise ou à l'opération Stoléru de revalorisation du

ce que dit le rapport Guichard

● En ce qui concerne le réseau municipal :

— *structures* : les communes sont maintenues sans changement ; elles gardent l'administration courante (état civil, organisation des élections, bureau d'aide sociale, animation locale) ; mais la loi les obligera à se fédérer en « communautés de communes » pour exercer ensemble leurs nouvelles prérogatives en matière d'action foncière, urbanisme et logement notamment ;

— *institutions* : les communautés seront gérées par un conseil composé des maires et des représentants des communes fédérées (donc élus au suffrage indirect) et par un exécutif élu par ce conseil : le syndic. L'élection de ces institutions communautaires, au suffrage universel direct, est remise à la deuxième étape de la réforme, après 1985 ;

— *les moyens juridiques* : règne de la loi qui définira la nature et les limites des compétences res-

pectives de l'Etat et des collectivités locales ; suppression de la tutelle administrative sur les actes des collectivités ; contrôle de la légalité par le juge (saisi par l'Etat ou par les citoyens) ;

— *les moyens financiers* : le produit des taxes locales classiques (foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation, taxe professionnelle) est réservé exclusivement aux communes et communautés ; les premières perçoivent les deux taxes foncières et la taxe d'habitation ; les secondes prélèvent la taxe professionnelle. Au lieu de voter une masse globale d'impôts, les élus voteront les taux d'imposition de ces taxes et pourront donc les moduler séparément dans certaines limites. La taxe sur le foncier non bâti, qui frappe des terrains urbanisables, sera majorée et versée aux communautés ;

— *versements de l'Etat* : les versements actuels de l'Etat aux collectivités (VRTS, subvention en tout genre) sont remplacés par

trois dotations : une dotation allouée aux communes pour leurs frais d'administration générale, une dotation de fonctionnement et une dotation d'équipement accordées aux communautés. Ces sommes sont globalisées au lieu d'être affectées ; elles sont versées régulièrement. L'Etat n'interviendra plus qu'exceptionnellement pour favoriser certaines innovations en versant des « participations exceptionnelles » ;

— *emprunts* : les prêts consentis aux communautés sont eux-mêmes globalisés et dégagés de toute tutelle.

● En ce qui concerne le département :

— *l'innovation principale* est la création au sein de la commission départementale de « commissaires spécialisés » investis de responsabilités exécutives (mais le préfet garde la totalité de ses missions exécutives !) dans les domaines de l'éducation, de l'action sociale, des polices spéciali-

sées et de la protection civile, de la voirie. Ces quatre domaines sont concernés par des transferts de compétences de l'Etat au département ;

— *les ressources fiscales* du département sont modifiées : le département pourra notamment voter des « centimes additionnels » à l'impôt sur le revenu, percevoir les droits d'enregistrement sur les mutations et les baux et, si nécessaire, le produit de la vignette automobile.

● En ce qui concerne la région :

— *aucun changement de statut*. La région ne bénéficie d'aucun transfert de compétences de l'Etat ou du réseau municipal, sauf en ce qui concerne les transports, le tourisme, la culture et surtout son rôle économique (participation à certaines opérations financières menées notamment avec les sociétés de développement régional qui deviendront des « partenaires privilégiés » des établissements publics régionaux). ■



travail manuel sur le terrain social, à la charte des libertés dans le domaine idéologique. Défaut majeur du « rapport Guichard » : il arrive trop tard.

• Trop tard parce que ce projet d'apaisement social qui recentre l'encadrement administratif du pays sur les couches fidèles est concurrencé notamment par le projet du parti socialiste. Celui-ci rappelle d'ailleurs, par la voix de M. Mauroy, qu'il préconise depuis longtemps en matière administrative... la même chose qu'Olivier Guichard ! Déclaration du reste un tantinet abusive. Car les courants décentralisateurs du parti socialiste doivent composer avec les courants jacobins hérités de la vieille SFIO et avec les notables du parti attachés au « schéma présidentiel » qui régissent leurs pouvoirs de maires de grandes villes. Le compromis entre ces courants passe, ce n'est pas un hasard, par Edgard Pisani, ex-grand commis du général de Gaulle et dont la manière assez pharaonique s'accommode bizarrement de la sauce autogestionnaire. Rien d'étonnant donc si le projet Guichard est en fait plus audacieux, au moins en ce qui concerne le réseau municipal, que le projet socialiste.

Le PS est dès lors acculé à une mauvaise tactique : dire « chiche » au rapport Guichard, quitte à exprimer un certain scepticisme ou à en recenser méticuleusement les faiblesses (escamotage du problème régional, timidité en ce qui concerne la vie associative, incohérence dans la répartition des compétences exécutives entre le préfet et la commission départementale etc.), n'est-ce pas, en somme, approuver le rapport Guichard ? Et oublier qu'entre décentralisation et déconcentration la bourgeoisie n'a pas de préférence a priori : selon les pays, les époques, les traditions historiques, elle s'accommode de l'une ou de l'autre. En témoignent l'Allemagne de l'Ouest ou la Suède, pays fort capitalistes malgré la décentralisation de leur administration territoriale et la vitalité de leurs associations. Si le socialisme autogestionnaire exige la décentralisation administrative (la planification démocratique assurant la cohésion au niveau global et le contenu de « l'administration » étant d'ailleurs fort différent), il ne suffit pas de décentraliser pour avancer vers le socialisme.

• Car si le projet Guichard arrive trop tard c'est aussi et surtout parce qu'il escamote le problème de la nature de classe des institutions locales et passe ainsi à côté des aspirations réelles de la grande masse des travailleurs dont l'adhésion est indispensable pour recréer cette fameuse « unité sociale » qui est l'objectif de Guichard. Certes, le suffrage universel masque cette nature de classe des institutions locales : mais

ceux qui tirent les ficelles de l'aménagement du sol, de l'équipement des villes, de la localisation du logement, de la rénovation des centres villes, de l'implantation des zones industrielles ou du remembrement ne sont pas les élus locaux ; ni même les préfets ; mais les banques, les chambres de commerce et d'industrie, auxquels préfets, maires (et syndicats demain) chargés de maintenir à la base un certain ordre, accordent leur caution démocratique quand ils sont élus, ou le paravent d'un prétendu intérêt général quand ils incarnent l'Etat.

C'est cette réalité et l'organisation des pouvoirs locaux qui fonctionnent, à l'image du pouvoir patronal, selon un mode occulte et hiérarchisé que contestent les luttes qui se déroulent actuellement sur le cadre de vie. C'est à cette contestation, qui s'en prend au droit divin du patron, du propriétaire, du promoteur ou du responsable administratif local (élu ou non) de trancher de la vie quotidienne de la grande masse des travailleurs qu'entend répondre le PSU (1).

Claude DESLHIAT ■

(1) Cf. La Charte municipale, en vente à la Librairie Syros, 9, rue Borromée, 75015 Paris.

bilan social : nouvelle tentative vers le « consensus »

Le 27 octobre dernier, Christian Beullac, ministre du Travail, a développé en Conseil des ministres les grandes lignes de ce que pourrait être un « bilan social » dans les entreprises de plus de trois cents salariés. Il veut en faire un projet de loi. Le pouvoir giscardien entend ainsi prendre une initiative sur le terrain de la réforme de l'entreprise.

L'idée du bilan social n'est pas tout à fait nouvelle. Elle est suffisamment floue pour permettre à chacune des couches du patronat d'y retrouver les siens. De quoi s'agit-il ? Les entreprises présentent à leurs propriétaires un bilan financier annuel. Ils veulent savoir combien d'argent ils ont gagné. Il s'agirait de faire la même chose dans le domaine des relations sociales.

Le rapport Sudreau de février 1975 sur la réforme de l'entreprise y faisait vaguement allusion. Des groupes de travail, liés au patronat ainsi qu'au milieu universitaire (Droit et grandes écoles) ont pioché la question. Selon eux, il s'agit d'intéresser les travailleurs aux questions financières, économiques, du développement capitaliste.

L'absentéisme, lié à la parcellisation des tâches, a largement motivé une telle démarche. Pour certains, la question va au-delà de la seule infor-

mation. Le bilan social doit faire le point sur l'amélioration générale des conditions de travail, non seulement en matière de sécurité, mais aussi en ce qui concerne l'intérêt porté au travail. Un bon bilan social serait celui qui enregistrerait les taux les plus faibles d'absentéisme et d'instabilité (turn over).

Les indications fournies par le ministre du Travail montrent que son projet vise surtout les problèmes d'information, c'est-à-dire les projets de « réforme » les moins coûteux pour le patronat. C'est d'autant moins coûteux que la plupart des idées retenues figurent déjà dans les principes, mal ou restrictivement appliqués, de fonctionnement des comités d'entreprise. Il n'y aurait donc pas besoin de rédiger de nouvelles lois si leur contenu figure déjà dans celles qui existent.

En fait, il semble bien que le pouvoir giscardien vise tout autre chose en avançant à l'heure actuelle un pro-

jet sur la question des relations sociales dans l'entreprise. Alors qu'il lui faut obtenir un consensus des salariés sur la participation de ceux-ci au plan d'austérité, que cette tentative rencontre beaucoup de réticence, sinon de refus, il ne peut le faire sans contre-partie apparente.

« Mettre un peu de rationalité dans les rapports humains au sein de l'entreprise me paraît de nature à diminuer un grand nombre de tensions. Le climat général à l'intérieur de l'entreprise en sera amélioré », a déclaré le ministre. On ne peut dire les choses plus clairement pour signifier que l'ambiance est loin d'être bonne dans les relations exploitants-exploités.

Cependant, beaucoup de travailleurs peuvent se laisser abuser par un langage « réformiste » de ce genre. La cogestion en Allemagne fédérale prouve, malgré le contexte historique différent, qu'il est possible de « récupérer » la classe ouvrière par des manœuvres de ce style, pour peu qu'elles soient habilement présentées tant par l'Etat que par le patronat.

M. C. ■

le courant autogestionnaire en Provence : naissance de « vida nova »

Il s'est passé quelque chose en Provence ce dimanche 17 octobre, quelque chose qui aura peut-être une portée politique que nous ne pouvons encore soupçonner.

Au départ, il y a une initiative lancée dans les Alpes-Maritimes par différents groupes occitans (lutte OC Volem viure al país, etc), des groupes écologiques qui, dans le département, se battent pour un socialisme autogestionnaire et une Occitanie libre.

La convergence occitane socialiste autogestionnaire « Vida Nova » était lancée. Rapidement cette initiative (qui date du mois d'août) rencontra un écho des plus favorables à l'intérieur et à l'extérieur du département des Alpes-Maritimes.

C'est ainsi qu'une cinquantaine de représentants d'organisations ou groupes divers (1) et d'inorganisés se sont rencontrés ce dimanche au Luc dans le Var. But de la réunion : élargir l'initiative prise dans les Alpes-Maritimes à toute la Provence... et plus tard à toute l'Occitanie.

Chacun, dans nos villages, nos quartiers d'implantation et dans nos secteurs d'intervention, nous luttons pour le même objectif, mais en ordre dispersé. Sans savoir que juste à côté, d'autres, aussi isolés, faisaient la même chose.

Depuis des années ces militants se côtoyaient, se cherchaient et se rencontraient parfois pour mener une action commune ici ou là : contre l'extension du camp militaire de Langiers, par exemple.

La volonté d'unir nos forces a germé, grossi ; aujourd'hui elle vient de se réaliser avec la naissance sur le plan régional de la convergence occitane socialiste autogestionnaire.

Toutes les interventions des participants à cette réunion ont montré que cette « convergence » représente un immense espoir pour de nombreux militants.

Nous ne le cachons pas, au PSU nous considérons cet événement

comme un événement politique de grande importance : un pas décisif vient d'être franchi vers la constitution d'un puissant mouvement autogestionnaire en Provence et sur toute l'Occitanie. C'est dire combien les fédérations PSU de la région fondent d'espoir dans l'existence et le développement de cette convergence !

Il y a dans ce processus de rassemblement un potentiel qui dépasse largement l'addition des 10 ou 15 organisations partis prenantes. Nous l'avons bien vu lorsque des camarades ont expliqué ce que pourrait rencontrer comme écho une telle convergence dans leur village ou dans leur entreprise.

En effet, ce qu'engage « Vida nova » c'est l'émergence d'un véritable pôle politique autonome. Pôle politique crédible qui refuse toute marginalisation et se veut parti prenante de l'unité avec les partis et syndicats de gauche. Un pôle politique alternatif car voulant, en s'appuyant sur toutes les luttes populaires, offrir un autre débouché que la voie tracée par le Programme commun : le socialisme autogestionnaire.

Bien évidemment la rencontre d'autant de groupes et d'individus très différents par leurs origines, leurs histoires, leurs terrains d'ac-

les immigrés s'expriment

Le deuxième festival de théâtre populaire des travailleurs immigrés en France va se tenir du 31 octobre au 15 novembre prochain. Il se déroulera tant en région parisienne qu'en province. Des comités de soutien locaux assurent la préparation dans chacune des localités retenues.

Le festival a lieu sous la responsabilité de la Maison des travailleurs immigrés de Puteaux (MTI), créée en septembre 1973 à l'initiative de la CIMADE et le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement). L'animation et la direction de la MTI sont assurées par cinq organisations : Rencontre portugaises, Associations des Marocains en France (AMF), Union générale des travailleurs sénégalais en France (UGTSF), le Comité des travailleurs algériens (CTA) et le CIMADE.

Un conseil de maison regroupe, autour des organisations de travailleurs, les unions locales CGT, CFDT ainsi que le CASTIP (Comité d'action et de solidarité avec les travailleurs immigrés).

Ce premier festival de théâtre populaire des travailleurs immigrés a eu lieu à Suresnes en juin 1975, pendant les week-ends. Les responsables estiment à huit mille le nombre des fréquentations. Eclaté comme il l'est cette année, il devrait connaître un succès plus ample. Ce second festival débutera par un grand rassemblement à Paris, salle de la Mutualité le dimanche 31 octobre, à 14 heures. Il se continuera à Bondy, St-Denis, Asnières, Gennevilliers, Sartrouville, Boulogne-Billancourt, Puteaux, Marseille, Grenoble, Lyon, St-Etienne, Nancy, Belfort, Strasbourg, Auxerre et Bordeaux.

Soutien financier : Pierre Gery, festival, Maison des travailleurs immigrés, 20, rue du Centenaire, 92800 Puteaux. ■

tion, leur sensibilité... cela ne va pas sans d'indispensables débats. Il s'agit de s'écouter, de travailler et d'avancer ensemble. Ce n'est pas simple, mais d'autant plus facile que l'objectif commun et la volonté d'aboutir existent.

La question de la LCR est un exemple : l'ensemble des partenaires de la convergence refuse la participation de la LCR (la jugeant beaucoup trop marquée à l'extrême gauche). Le PSU quant à lui regrette une telle exclusive, mais accepte de participer à la convergence sans la LCR, jugeant l'existence de cette « convergence socialiste autogestionnaire » prévalente. Le PSU, en tout cas, a annoncé qu'il continuerait d'entretenir des relations bilatérales avec la LCR, sans que cela porte préjudice à son engagement total dans la convergence.

De nombreuses propositions d'actions ont été faites : actions sur l'ur-

banisme, le cadre de vie, actions pour riposter au plan Barre, participation d'un bulletin, etc. Tout cela sera repris, synthétisé et des propositions de structures régionales seront faites. Il n'empêche que déjà des initiatives locales de la convergence sont en préparation sur Nice, sur Draguignan, Toulon, etc.

Le processus de rassemblement du courant autogestionnaire en Provence est donc concrètement lancé. Les fédérations PSU de la région le disent bien haut : nous ne négligeons rien pour qu'il s'étende, s'approfondisse et s'affermisse. Nous ferons tout pour qu'il soit capable de répondre aux tâches qui lui incombent pour la préparation des élections municipales et bien au-delà.

Alain MOREL ■

(1) Confère liste des signataires de la déclaration.

Signataires :

- PSU : Parti socialiste unifié
- CLAJ : Club de loisirs et d'action de la jeunesse
- LO : Lutte Occitane
- VVAP : Volem viure al país
- CLICAN : Centre local d'Information et de coordination pour l'action non-violente
- ARPO : Accampado per la reconquista de Provenço país d'O
- GIHV : Groupe d'Information du Haut-Var
- CAM : Comité antimilitariste de Draguignan.

Pour prendre contact écrire à : Guy MARIMOT, CABRIS Peymenade 06530. ■



AGIP

Corse : fermeté et optimisme

interview de Antoine MURATI

Après avoir séjourné pendant quarante-deux jours dans la prison des Baumettes à Marseille, et à la prison Saint-Paul à Lyon, notre camarade Antoine Murati, secrétaire du PSU Corse, a enfin été mis en liberté, avec quelques-uns des militants corses, qui avaient été arrêtés avec lui. Mais pas avec tous. Il reste encore des camarades en prison. Pour lesquels, il faut amplifier la campagne qui imposera leur libération.

T.S. : Pourquoi cette arrestation, et pourquoi ces libérations successives, alors que vous avez tous été arrêtés pour les mêmes faits ?

Antoine Murati : L'arbitraire règne dans cette affaire depuis le début. Il y a eu d'abord une provocation policière. Puis une série d'arrestations sélectives. Enfin une instruction du dossier, qui n'a d'instruction que les apparences.

Sur le plan juridique, on nage en pleine illégalité. Au niveau politique, le pouvoir a voulu frapper les organisations qui se battent pour la reconnaissance du fait national corse, en exigeant l'autonomie.

C'est cela la trame de cette affaire, montée de toutes pièces par le préfet Riolacci, et dont les suites judiciaires laissent rêver quant à l'indépendance des magistrats dans le cadre de la justice telle qu'elle s'exerce en France. Ce n'est pas forcer les choses que de dire que nous avons eu affaire à des procédés qui revêtaient tous les traits d'une justice coloniale.

On nous a transportés, d'Ajaccio, à la prison des Baumettes à Marseille, puis à la prison Saint-Paul à Lyon ; sans être entendus par le juge d'instruction, en violation permanente de la loi.

T.S. : Revenons sur les faits. Que s'est-il exactement passé, à l'aéroport d'Ajaccio, le 7 septembre dernier ?

A.M. : Jacques Fieschi, président de l'organisation des transporteurs routiers de l'île (Strada Corsa), avait, le 31 août dernier, bloqué avec son camion, l'accès au car ferry « Napoléon », dans le port d'Ajaccio. Il entendait ainsi protester contre les effets des nouvelles mesures prises en matière de transports entre l'île et le continent. Arrêté, il venait d'être condamné en procédure d'urgence à quinze jours de prison et 10 000 francs lourds d'amende.

Le comité anti-répression (CAR) qui regroupe nombre d'organisations politiques, syndicales et socio-professionnelles, décide alors d'appeler à manifester le 7 septembre, place de la Gare à Ajaccio. Les camionneurs rassemblés aux abords de la ville, avec leur véhicule, devaient rejoindre la manifestation.

Or, bien que la manifestation ait été autorisée, le préfet a installé un barrage au pont de Ricauto, empêchant les camionneurs de se joindre comme prévu aux manifestants. Les

conducteurs en colère, se dirigèrent alors vers l'aéroport, curieusement non gardé par les forces de l'ordre.

Les manifestants, mis au courant des faits, se rendirent spontanément à l'aéroport. Une assemblée générale, toutes portes ouvertes, s'y tint au deuxième étage de l'aérogare : son objectif était d'entendre les transporteurs, et de faire au préfet des propositions qui permettent de débloquer la situation.

Mais le préfet ne voulait rien entendre. Mieux ; il refusait de libérer une vingtaine de jeunes, qui avaient été arrêtés par les forces de l'ordre, hors de l'aéroport. Dans le même temps, il concentrait celles-ci autour de l'aérogare.

Vers 22 heures, le préfet refusant de prendre en considération toutes les propositions qui lui étaient faites, l'ensemble des manifestants quitte l'aéroport. Pas un seul instant l'assemblée générale, qui s'était tenue en permanence, n'a évoqué le déplacement du Boeing. Elle ignorait tout ce qui se passait à l'intérieur de l'avion. Je l'ignore encore — mais pour tous les présents la surprise ensuite fut totale. Le Boeing était en effet entouré de gendarmes et de forces de l'ordre.

T.S. : Les choses paraissent claires. Pourquoi dans ces conditions avez-vous décidé de récuser tous vos défenseurs ?

A.M. : Il ne s'agit pas, bien entendu, de mettre en cause l'activité du collectif des avocats qui a assuré notre défense, pendant ce mois et demi.

Mais nous ne voulons pas nous prêter à la farce d'une parodie de justice. Chacun d'entre nous est certes responsable de la manifestation à laquelle nous avons appelé. Chacun d'entre nous est étranger au dynamitage du Boeing. Les arrestations sélectives, les libérations tout aussi sélectives, nous imposent de démontrer le mécanisme de toute la provocation, d'en découvrir la racine.

Que chacun prenne ses responsabilités. Pour ce qui nous concerne nous avons pris les nôtres.

T.S. : Que peut-on, que doit-on faire aujourd'hui ?

A.M. : Dans l'immédiat engager une vaste campagne, qui aboutisse à la libération de tous les militants encore emprisonnés. Cela ne peut être le seul fait des organisations

corses, même si celles-ci sont concernées au premier chef. La loi anticasseurs, appliquée à tort et à travers représente un très grave danger, pour toutes les organisations démocratiques existant sur le territoire français. Ne pas en prendre conscience, laisser faire, laisser aller, cela veut dire que le « test » corse risque de s'étendre à tout l'Hexagone. Nous ne pouvons imaginer que cela puisse se produire, sans que les organisations en cause réagissent. A plus long terme, c'est bien évident, c'est le problème corse qui est au centre du débat.

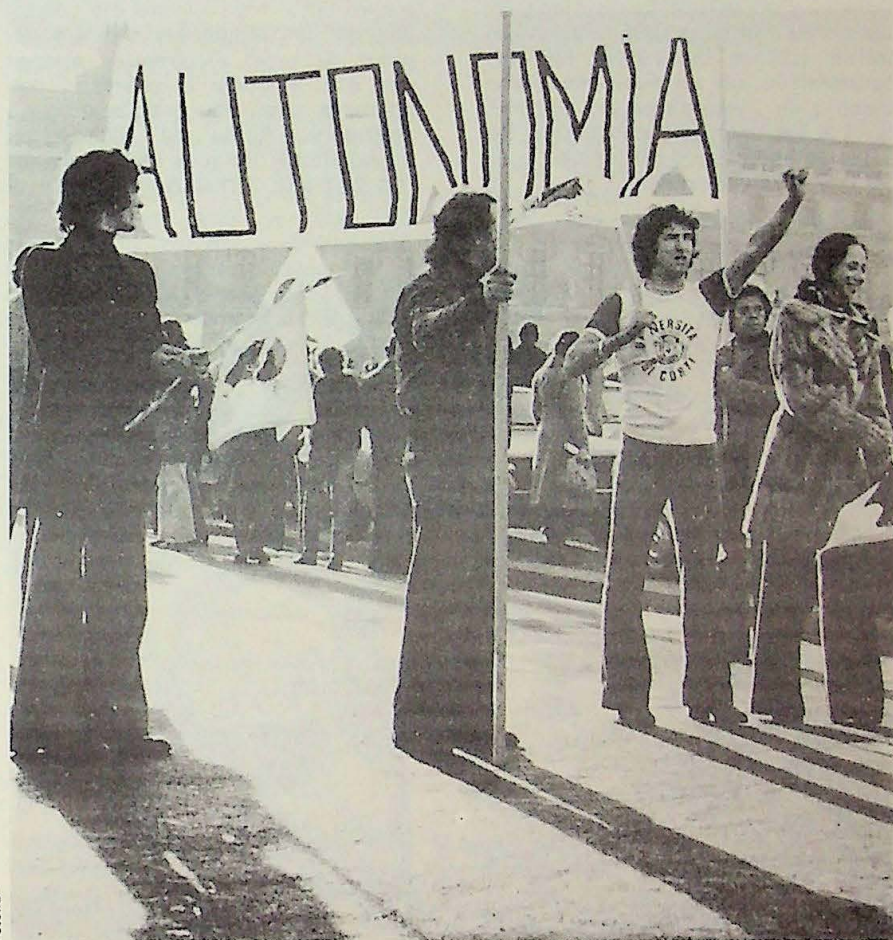
Ce n'est pas un problème académique. On ne le résoudra pas en reconnaissant la simple identité culturelle corse. Il touche tous les aspects de la

vie politique, sociale, économique et culturelle de l'île et de ses enfants.

Une bataille de longue haleine est engagée, dans laquelle le PSU tient sa place. Nous disons à tous nos camarades du continent, que c'est en partant de la reconnaissance pleine et entière des droits de la nation corse, que la lutte pour le socialisme autogestionnaire peut être correctement engagée dans l'île.

Le pouvoir ne s'y est pas trompé. Raison de plus, de maintenir le cap, avec chaque jour plus de fermeté, et disons-le, compte tenu des solidarités qui se manifestent, avec chaque jour aussi plus d'optimisme.

Propos recueillis par
Marc ECHEVERRY ■



Foto/ib

PSU documentation

Numéros disponibles

N° 22-23 Sur le mouvement politique de masse	2,00
N° 24-25 La police dans la lutte des classes	2,00
N° 27-28 La crise du système monétaire international	2,00
N° 51 Le recrutement	1,00
N° 52-53-54 Quand les patrons vont à l'école	3,00
N° 56-57 Sionisme et libération palestinienne	4,00
N° 86-87-88 Le chômage sous-produit du capitalisme	6,00
N° 92-93 Une section du PSU à Paris	4,00
N° 94-95 Militer contre le militarisme N° 2	4,00
N° 96-97 Le syndicat de la magistrature	4,00
N° 98-99 Le syndicalisme à l'école	4,00
N° 102 Comités de soldats, droit bourgeois et lutte des classes	2,00
N° 103-104-105 Electronucléaire et développement capitaliste	6,00
N° 106-107 Le PSU, le Parti de l'Autogestion Socialiste	4,00
N° 108-109 Les rapports Partis-Syndicats	4,00

VIENT DE PARAITRE

N° 110 Comment battre la droite	2,00
---------------------------------	------

Abonnement : 20 F N° F 30,00. A adresser à : EDITIONS SYROS
9, rue Borromée - 75015 PARIS C.C.P. 19 706 28 PARIS

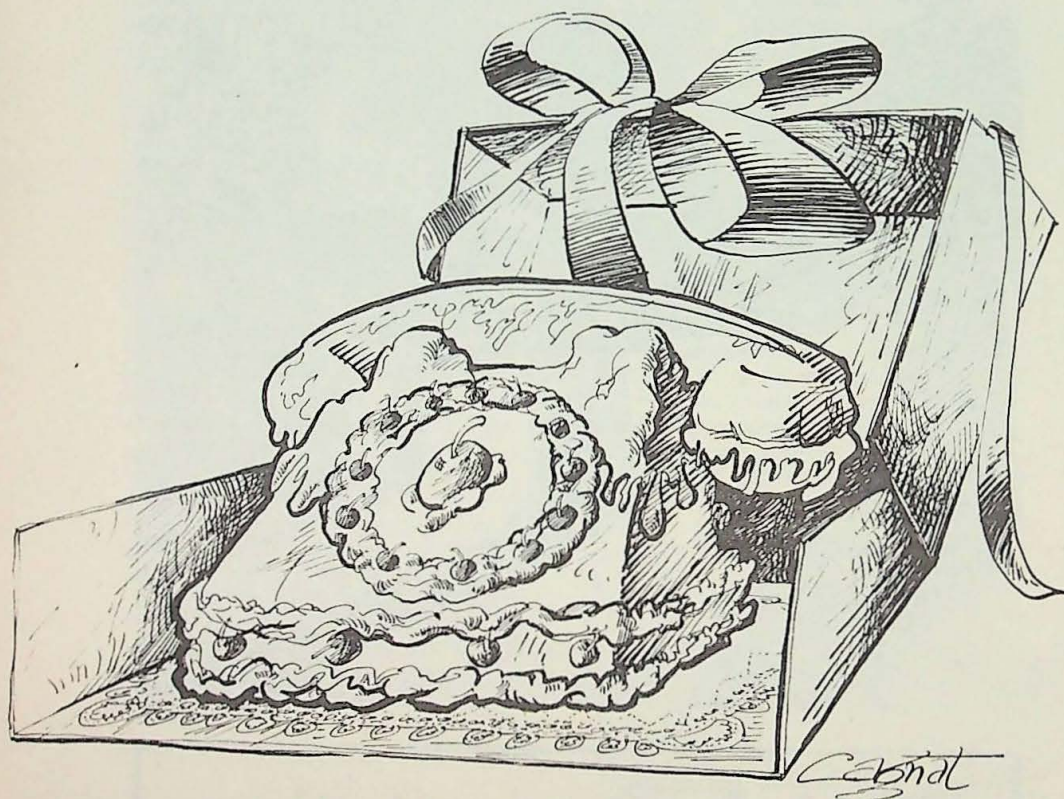
briser la chaîne

téléphone : un abonnement pour les multinationales

Après s'être intéressé aux industries du nucléaire et de l'informatique, le gouvernement a opéré, au printemps dernier, une réorganisation profonde de l'industrie des télécommunications. Il a profité, comme souvent en pareil cas, d'une mutation technologique importante : l'introduction de l'électronique dans les centraux téléphoniques (1).

L'industrie des télécommunications emploie 60 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs (chiffre de 1973). Elle est caractérisée par un quasi-monopole d'achat de l'administration des PTT (2/3 des achats) qui finance en outre 70 % de la recherche effectuée chez les constructeurs privés.

centraux à technologie semi-électronique. Cette filière ayant été délaissée par les industriels français, au profit du « tout électrique », ceux-ci ont été amenés à chercher des alliances avec les grands groupes étrangers. Après de laborieuses négociations, menées dans le secret des cabinets ministériels, l'industrie



les protégés

Jusqu'à présent, le marché français était très protégé, réservé à certaines entreprises, assurées d'une part fixe du marché. Trois grands groupes étaient présents : la CGE (avec sa filiale CIT Alcatel), ITT (avec ses filiales françaises CGCT et LMT), Ericson — groupe suédois — (avec une filiale française) et aussi quelques entreprises de taille moyenne (SAT, LTT). Les PTT coordonnaient l'ensemble, notamment en dirigeant l'étude et le développement des nouveaux matériels de télécommunications. Le puissant groupe Thomson était très peu présent sur le marché.

La restructuration de l'industrie a été effectuée par le biais d'un appel d'offre portant sur la fourniture de

française a été concentrée autour de trois grands groupes à vocation multinationale qui se partageront à peu près équitablement le marché : la CGE Thomson qui rachète la filiale française d'Ericson et une filiale d'ITT (LMT). ITT, toujours présent, bien sûr.

Trois centraux seront introduits dans le réseau français. L'un, du type tout électronique (système E 10), a été développé par le groupe CGE. Les deux autres (systèmes AXE et Metaconta), du type semi-électronique, seront fabriqués sous licences de groupes étrangers (Ericson et ITT). Or, dans ce domaine, le choix d'un fournisseur engage l'administration cliente pour une longue période (une vingtaine d'années), que certaines des multinationales qui se forment soient françaises ne doit pas nous les rendre plus sympathiques, d'autant

que la prochaine étape sera probablement la création d'ententes internationales éloignant encore un peu plus les centres de décisions des usines, des laboratoires.

La motivation et seul but de cette opération est la rentabilité immédiate, sous couvert d'une pseudo-indépendance. Dans tout cela, les intérêts des travailleurs, les considérations d'équilibre des développements régionaux ne sont pas pris en compte. La puissance de ces groupes fait que ce sont eux qui fixeront de plus en plus la politique des télécommunications en France à la place de l'administration des PTT. Dans toutes ces tractations, les travailleurs n'ont pas eu leur mot à dire. Les comités d'entreprise ne sont même pas informés... Sauf quand tout est joué.

L'objectif principal de tout ce remue-ménage est la conquête de marchés à l'exportation. Or, cette forme d'exportation ne vise qu'à reproduire la dépendance technique du Tiers Monde vis-à-vis du monde occidental, c'est-à-dire perpétuer un système d'échange qui, aujourd'hui, a conduit le tiers de l'humanité à la famine.

la note à payer

Ce ne sont pas les travailleurs qui en tireront profit. Au contraire, ils vont même payer, en tant que contribuables, l'énorme subvention que l'Etat accorde aux industriels. (Thomson a reçu 75 milliards nouveaux pour racheter la filiale d'ITT qui s'en tire très bien, contrairement aux cocoricos gouvernementaux). De plus, par le double jeu d'une reconversion technique et d'une fusion (2), ils sont aujourd'hui menacés dans leur emploi. Ils seront demain dans l'insécurité si les multinationales (mêmes françaises) peuvent jouer leur jeu favori : fermer une usine dans une région pour en ouvrir une autre ailleurs, suivant l'ampleur des mouvements sociaux.

Localement, les conséquences du mouvement en cours peuvent être encore plus graves. En effet, les trois grands groupes vont chercher maintenant à « rationaliser » un potentiel industriel qui vient d'être sensiblement augmenté par la prise en main de plusieurs filiales. Cela les amènera à fermer ou à vendre certaines usines pour en agrandir d'autres. Par ailleurs, certaines entreprises (SAT, AOIP) se trouvent dans une situation marginale ce qui risque de poser des problèmes d'emploi à leurs travailleurs.

Ces problèmes se posent gravement en Bretagne, dont on a tant vanté, il y a quelques temps la sois-disante « vocation électronique ». En fait, la seule industrie électronique qui existe en Bretagne est celle des télécommunications (elle emploie 8 000 personnes). Cette industrie est presque exclusivement constituée d'unités de production entièrement télécommandées de l'extérieur. Les quelques laboratoires implantés en Bretagne n'ont pratiquement de relation qu'avec la région parisienne. Déjà des menaces se font jour à Lannion (Socotel, LMT), Brest (Ericson), Rennes (CIT Alcatel)...

Ainsi l'exemple des télécommunications, secteur privilégié de la politique industrielle du gouvernement, montre clairement comment les investissements suscités par l'Etat, et payés par les travailleurs, ne créent pas d'emploi. Nationaliser est-ce suffisant ?

Dès à présent, nous pouvons proposer quelques directions à prendre dans le cadre d'une société en marche vers le socialisme. En effet, le programme commun prévoit la nationalisation de tous les grands groupes du téléphone (ITT, Thomson, CGE). C'est une condition nécessaire, mais non suffisante.

Les travailleurs devront intervenir dans l'élaboration des choix économiques et techniques : comment veut-on produire (conditions de vie, de travail) ? Quel type de produit ? Dans quel but et pour qui (besoins sociaux et besoins particuliers) ? En particulier, les progrès techniques devront permettre de réduire la durée du travail et non créer du chômage.

L'équilibre des développements régionaux devra être pris en compte de façon prioritaire. En particulier, on devra créer, dans une industrie comme celle des télécommunications, un pôle régional cohérent ayant une certaine autonomie : relations directes entre les centres d'étude et les usines de production, définition d'un plan de développement régional (recherche, production) dans le cadre d'un plan d'ensemble national. On devra aussi refuser la création de mono-industries. Cela veut dire, pour la Bretagne, élargir l'action électronique d'autres secteurs que le téléphone, développer d'autres activités liées aux traditions locales (productions agricoles, qualifications traditionnelles de la population...).

L'attitude vis-à-vis des exportations devra être modifiée radicalement. Nous devons nous tourner de préférence vers les pays à régime progressiste et non ceux où sévit un régime réactionnaire (Afrique du Sud, Iran, Brésil, Chili, etc.) comme c'est le cas actuellement. Il faudra exporter des techniques adaptées aux besoins et aux moyens de ces pays en favorisant des études communes sur ces bases... Et en sachant qu'une politique d'exportation vraiment progressiste doit conduire à l'indépendance technique du partenaire !

A terme, c'est tout le fondement des échanges avec ce qu'on appelle aujourd'hui le Tiers Monde qui devra être modifié.

Section PSU de Lannion ■

(1) Le central téléphonique est l'équipement qui permet de mettre en relation deux abonnés au téléphone. Le coût d'un central téléphonique de 30 000 abonnés est à peu près de 60 millions de francs. C'est le point stratégique du réseau téléphonique.

(2) Une fusion permet de faire des « économies » en personnel en supprimant les emplois en double, en augmentant le rendement des chaînes de production. On dit souvent qu'elle fait passer de deux emplois à 1,5 emploi. La reconversion technique est l'introduction de l'électronique dans les centraux téléphoniques (plus du tiers du chiffre d'affaires total de l'industrie). On estime que, du fait des possibilités d'automatisation qu'elle apporte, elle permettra de tripler la productivité.

la stratégie du Crédit agricole

Dans le département de l'Yonne, depuis plusieurs années, le Crédit agricole impose sa tutelle à toutes les coopératives. Les résultats sont éloquentes : faillites et fermetures. Il ne s'agit pas d'incompétence, mais bien d'une stratégie délibérée qui ne doit pas être particulière à notre département.

En mai dernier (TS n° 701, p. 18), nous dénonçons la lourde responsabilité du Crédit agricole dans la faillite et la fermeture de la CAAPY (Coopérative agricole d'abattage de porcs de l'Yonne), à Migennes et de la Coopérative laitière de Chablis. Nous décrivions comment le Crédit agricole, par ses « conseils » curieusement mal avisés, participait à la disparition des coopératives du département de l'Yonne.

nos inquiétudes

Et nous nous inquiétons pour l'avenir de l'UCALYN (Union des coopératives agricoles laitières de l'Yonne et la Nièvre, à Monéteau — lait, fromages blancs, fromages sous la marque « Cadet Rousselle », 520 salariés). Nous écrivions alors : « On risque de voir bientôt le Crédit agricole dicter à l'UCALYN sa fusion ou son absorption par une autre grande coopérative, voire par un gros trust laitier privé. Producteurs de lait et salariés n'auront pas leur mot à dire. Il restera cependant à combler le déficit. Le Crédit agricole n'entend pas payer à la place des producteurs même si l'essentiel d'une mauvaise gestion lui incombe ». Nous ajoutons : « Comment se fait-il que les coopératives conseillées par le Crédit agricole accumulent les déficits alors que le secteur privé dans la même industrie semble prospère?... Incapacité du Crédit agricole ou politique délibérée? Une fois le déficit apparu, les conseils de gestion du Crédit agricole sont simples : d'après lui il faut réduire les salaires soit par leur montant, soit en dégraissant les effectifs et il faut diminuer le prix d'achat du lait au producteur. » Et nous concluons : « Pour nous la stratégie du Crédit agricole est claire. Il applique la politique gouvernementale de restructuration capitaliste de l'agriculture. Il laisse surgir les difficultés financières dans les coopératives, puis, à un moment, il ferme le robinet et impose ses solutions. »

... se révèlent fondées !

Eh bien, nos sombres pronostics se révèlent confirmés aujourd'hui par les faits. Qu'on en juge : le directeur de l'UCALYN vient de présenter à son conseil d'administration et au comité d'entreprise un plan de sauvetage, car la situation de l'entreprise n'est

guère brillante. C'est le Crédit agricole qui impose cette restructuration, menaçant de couper ses crédits.

On a imaginé de faire payer les salariés et les producteurs de lait. Si ce plan est appliqué, les uns comme les autres vont se voir « emprunter » de force, sans le moindre intérêt, et pour une durée indéterminée, les premiers un pourcentage sur les augmentations prévues de leurs salaires, et les seconds 5 centimes par litre de lait. Certains établissements devront fermer : l'usine de Fontenoy, le dépôt de Bourges, le magasin de détail d'Auxerre... ce qui entraînera évidemment des licenciements. Des réductions d'horaires sont également à craindre. On peut facilement reconnaître dans ces mesures, celles qui avaient déjà été appliquées à la coopérative de Chablis et qui ont abouti à sa fermeture, mais nullement à son sauvetage.

Le Crédit agricole pousse égale-



Il revient aux chevaux...

ment l'UCALYN à rechercher une fusion ou un regroupement avec une grosse firme laitière. On peut se demander pourquoi le Crédit agricole ne veut plus venir en aide aux coopérateurs, comme ce devrait être son rôle, et pourquoi il exige que ce soient les salariés et les paysans qui prennent sur la rémunération de leur travail pour constituer un fond de secours.

Mais pourquoi la situation financière de l'UCALYN est-elle donc si mauvaise? La conjoncture n'est évidemment pas bonne (sécheresse), mais si l'on interroge les travailleurs de l'UCALYN, ils mettent en doute la qualité de la gestion de l'entreprise tant sur le plan technique que com-

mercial. Une telle entreprise est pourtant viable comme l'atteste la bonne santé des laiteries privées concurrentes.

Est-il encore temps pour les salariés et les paysans coopérateurs de réagir et de s'opposer à ce plan? Sera-t-il possible de rétablir une saine gestion à l'UCALYN? Seul l'avenir nous le dira. En tout cas ce qui se passe dans l'Yonne est significatif. Le rôle occulte, mais efficace, du Crédit agricole doit être dénoncé. Le Crédit agricole (qui se dit « mutuel ») n'est, en aucune façon, au service des agriculteurs, il n'est que l'agent de la politique du pouvoir capitaliste.

Anne et Paul ROUVRAY ■

travail social : les risques du métier

Encore un éducateur inculpé ! « Attentat à la pudeur sur des enfants de moins de quinze ans, sans violence... » Cela se passe dans l'Orne à la Chapelle-Montligeon, dans la maison d'enfants « Les Elfes ».

Philippe Heiremans est un jeune éducateur qui débute et qui a participé activement à la création d'une section CFDT dans sa boîte (jusqu' alors pas de syndicat). Dans cette maison d'enfants, durant le mois d'août dernier, trois fillettes se montent une histoire de viol et disent qu'elles ont été sodomisées... (Terme très utilisé dans le langage d'une enfant de 11 ans !)

Cette histoire arrive sur la scène à la rentrée, les enfants sont vues par la psychiatre et la psychologue de la maison, qui concluent à des fabulations. (ce qui est courant dans nos établissements, nous pourrions être des centaines inculpés avec ce motif). Mais l'affaire ne s'arrête pas là. Le président du conseil d'administration en profite pour licencier Philippe sur-le-champ (inspecteur du travail non prévu, aucune audience avec l'intéressé). Philippe porte plainte, et à sa grande surprise se fait séquestrer par les flics de Mortagne-au-Perche durant toute une journée, sans boire, sans manger, ni le droit de téléphoner.

Après différentes actions organisées par l'UD-CFDT, nous assistons à une escalade rapide et puissante :

inculpation par le procureur de la République le 19 octobre ; risque encouru d'après la loi : 15 à 20 ans de prison. C'est également ce jour-là que nous apprenons enfin qu'il y a plainte de la mère des trois sœurs. Jusqu'à présent le juge d'instruction avait déclaré qu'il n'y en avait pas. Encore une sombre histoire ! Philippe risque bientôt la préventive. Il faut se mobiliser de façon urgente et populariser la

lutte de Philippe. A Nantes, cela a été possible. Il faut recommencer ! De plus, Philippe n'est pas le seul à avoir été licencié dans l'Orne ; beaucoup de travailleurs sociaux sont visés. Dans ce département, il y a une véritable chasse aux sorcières. Comme par hasard, ils sont tous CFDT. Des actions sont prévues et nous nous devons d'être nombreux à les suivre et à les amplifier.

Pour tous renseignements et contacts : Jacky Goupil, 6, rue du Mesnil, 61270 Aube. Tél. : 24-27-07 (domicile) - (16-34) 24-00-33 (travail).

rencontre des travailleurs sociaux PSU :

Samedi 6 novembre de 14 h à 19 h,
au 9, rue Borromée, Paris (15^e).

Ordre du jour proposé :

- Débat sur l'action syndicale dans le secteur.
- Luites passées et actuelles : des usagers - des travailleurs sociaux.
- Constitution de dossiers : informatique ; psychiatrisation de l'action sociale...
- Structures du PSU. Comment s'organiser ?
- Les structures de lutte du secteur (syndicat, champ social...).
- Quelles luttes privilégier dans le secteur face à un éventuel gouvernement de gauche?...

Secteur Santé-social (entreprise)
région parisienne ■

la parole à...

Jacques Chérèque

« Lip nous a fait beaucoup réfléchir... »

Le 9 octobre, deux jours après la grève générale du 7 octobre, 1 600 délégués de la Fédération générale de la métallurgie (CFDT) se sont retrouvés, pendant une journée, à Paris pour faire le point sur la situation actuelle.

Cette rencontre a permis aux nombreux délégués présents de faire un bilan des luttes menées dans les entreprises par les militants de la FGM, à partir de la plate-forme élaborée depuis les orientations de ses congrès de 71 à 74, concrétisée par son conseil fédéral de janvier 1976. Dans une plate-forme revendicative nationale. (Voir encadré.) Les dirigeants de la FGM avaient aussi invité à cette journée Bruno Trentin, leader du Syndicat unifié de la métallurgie italienne (FLM : plus de 75 % des travailleurs de la métallurgie adhèrent à ce syndicat), qui brossa lors de son intervention un portrait très détaillé de l'expérience italienne.

Jacques Chérèque, secrétaire général de la FGM a bien voulu, à cette occasion, répondre aux questions de *Tribune socialiste* et, en particulier, nous expliquer en quoi ce rassemblement du 9 octobre s'inscrit dans le cadre de la réflexion que poursuivent les métallurgistes cégétistes.

Jacques CHEREQUE : cette journée avait un objectif précis : vérifier l'état de mobilisation des militants de la FGM en cette fin d'année au moment où nous nous apprêtons à lancer toute une série d'actions, de concert avec la CGT. Nous venons en effet de signer avec elle le 28 septembre un accord unitaire. Une question essentielle était sous-jacente à cette journée : comment relancer, sur des bases dynamiques, l'offensive contre l'UIMM (Union industrielle métallurgique et minière), le syndicat patronal le mieux structuré en France ?

Le matin, nous avons tenté une expérience tout à fait nouvelle : les délégués se sont répartis en plusieurs commissions pour faire un bilan des luttes menées dans leurs entreprises, à partir de la plate-forme FGM sur les problèmes de salaire, d'emploi, de condition de travail ou de classification et de syndicalisation.

Dans chaque forum, nous avons demandé à quatre ou cinq sections d'entreprise, unions métaux ou branches, de préparer une intervention. Cet échange d'informations a montré que, dans de nombreux cas, la plate-forme revendicative avait permis des avancées très importantes dans les entreprises. Cette réflexion a aussi permis de mieux situer quels étaient les points forts et les limites de notre démarche revendicative.

T.S. : Dans quel esprit a été élaborée la plate-forme revendicative de la FGM ?

J.C. : Notre plate-forme se veut transitoire. Elle se situe entre les revendications exprimées d'une façon très concrète par les travailleurs à la base et la perspective d'une négociation nationale avec le patronat, négociation que nous nous refusons à présenter comme lointaine.

C'est une plate-forme d'objectifs prioritaires liés très directement aux préoccupations actuelles des travailleurs mais qui sont porteurs d'objectifs de transformation. Notre revendication sur le salaire en deux éléments (360 F + 4 % pour 1976) répond à la fois à l'interrogation des travailleurs sur la garantie et la progression de



Photo A.F.P.
Les représentants des fédérations CFDT, CGT et CGC de la métallurgie

leur pouvoir d'achat dans une période d'inflation, mais aussi à notre souci de contrecarrer dès aujourd'hui la politique salariale du patronat, en particulier sur le problème de la hiérarchie. Notre formule du salaire en deux éléments correspond à une revendication effective des travailleurs sur le plan économique, mais elle est aussi porteuse d'un contenu politique.

T.S. : Dans ce contexte, comment abordez-vous le problème des conditions de travail ?

J.C. : Les travailleurs revendiquent l'amélioration de leurs conditions de travail en termes extrêmement concrets : diminution des cadences, du bruit, extension des temps de repos. Dans notre plate-forme, nous revendiquons un crédit d'heures pris sur le temps de travail, à mettre à la disposition des salariés et de leurs organisations syndicales afin que la discussion sur les conditions de travail puisse s'engager.

Ces discussions pourraient permettre une prise de conscience des travailleurs sur le contenu capitaliste de

l'organisation du travail et de la définition d'objectifs d'action pour transformer à terme cette organisation du travail.

T.S. : La plate-forme revendicative de la FGM s'inscrit dans le cadre de la bataille pour une convention collective nationale. Quel serait l'intérêt d'une telle convention ?

J.C. : Le système conventionnel actuel dans la métallurgie est vide de tout contenu. Depuis de nombreuses années, nous avons montré les limites de la négociation régionale. De même, on constate que les accords d'entreprise en période d'austérité sont souvent utilisés par les patrons comme un moyen de démobiliser les travailleurs obligés ainsi de se battre entreprise par entreprise. La bataille sur une convention collective nationale aura au contraire pour ambition d'unifier les luttes. Elle donnera aussi beaucoup plus de poids à la contestation. Les petites « boîtes », dont la mobili-

à paraître
en novembre 1976

▼
Lip : affaire non classée

COLLECTIF DE 21 LIP
postface de Michel Mousel

Editions **Syros**

9, rue Borromée 75015 Paris

dans la collection
POINTS CHAUDS
240 pages, 21 francs

contenu des revendications. Ce qui est aussi très intéressant dans l'exemple italien, c'est que le contrat, signé par le patronat et le syndicat au niveau national, fixe des orientations dont la gestion et l'application sont renvoyées, quand c'est le cas, à la négociation au niveau régional ou au niveau de l'entreprise en fonction des problèmes concrets.

T.S. : Introduire une telle dynamique, sous-entend de nombreux bouleversements dans la pratique syndicale...

J.C. : Bien sûr ; mais une telle transformation, une telle évolution ne se fait pas en peu de temps. A la FGM, nous avons commencé à traduire dans notre pratique syndicale les réponses à ces problèmes, depuis près de dix ans, notamment à partir de notre congrès de Rouen, en avril 1968.

Dès cette époque, nous insistions sur le rôle autonome que devait jouer la section syndicale d'entreprise dans l'élaboration des revendications et la conduite de l'action. De même nous précisions qu'il n'y aurait pas de construction du socialisme en dehors de l'union des forces populaires et sans le parti communiste. A cette époque d'ailleurs, 40 % de nos camarades s'étaient opposés à cette orientation stratégique.

Trois années plus tard, en 1971, nous avons pris la décision de mettre au point un programme revendicatif fondé sur une analyse précise de la société capitaliste. Nous entamions alors un débat avec la CGT sur un thème fondamental. Est-ce que dans son contenu, la revendication doit comporter un élément d'alternative anticapitaliste ? Enfin, lors de notre dernier congrès de Grenoble, en 1974, après de longues discussions, nous mettions un point final à notre plate-forme revendicative.

La CGT, de son côté, a publié au printemps dernier une étude très intéressante sur la signification d'une convention collective nationale. A la FGM, nous essayons d'insérer cette convergence dans une dynamique incluant le débat avec les travailleurs. C'est notre conception de l'unité d'action dans la perspective de la future unité syndicale.

T.S. : Comment appréhendez-vous cette perspective ?

J.C. : Il s'agit bien d'une perspective ; c'est-à-dire de la mise en marche d'un processus conduisant, à travers les conditions partagées et soutenues par les travailleurs, à la construction d'une seule organisation syndicale.

Pour ce faire, plusieurs éléments sont essentiels : d'abord, dans l'immediat, la qualité de l'unité d'action qui préfigure le contenu et les chances d'une unité organique ; ensuite la participation active des travailleurs au débat unitaire pour qu'ils expriment les exigences permettant une unité durable.

Par exemple, l'autonomie d'action, d'élaboration et de décision du mouvement syndical est fondamentale. Enfin, quelle organisation s'agit-il de construire ? Il nous semble qu'une unification doit aussi viser à un dépassement des réalités syndicales actuelles pour aboutir à une construction nouvelle. Elle serait alors cimentée par les acquis du mouvement syndical français, mais enrichi des apports nouveaux de tous ceux qui désirent, par l'unification, apporter leur contribution à l'œuvre commune. C'est donc bien un processus démocratique qui est nécessaire.

T.S. : On perçoit chez certains syndicalistes français des réticences par rapport à l'expérience italienne. La FLM revendique aujourd'hui un contrôle ouvrier sur les investissements, sur l'emploi, un droit de regard sur les changements technologiques et les programmes de production. Autant de revendications que l'on ignore en France ; plus encore : que l'on trouve suspectes. Comment analysez-vous cette situation ?

J.C. : Cette réserve est justifiée. Les situations dans les deux pays sont différentes. De plus, le syndicalisme français reste encore très marqué par un courant réformiste. D'où sa méfiance vis-à-vis de tout ce qui ressemble de près ou de loin à la participation ou à la cogestion.

Reste que les problèmes que pose la FLM sont fondamentaux : le mouvement syndical ne peut ignorer les problèmes de politique industrielle. Cantonner le syndicat dans un rôle purement revendicatif, c'est laisser le champ libre au patronat pour sa propre restructuration ou, demain, au seul soin du pouvoir politique l'orientation de l'économie. Il ne s'agit pas toutefois d'élaborer une contre politique industrielle mais d'infléchir dans un sens favorable aux revendications des travailleurs la politique de développement des entreprises. Il s'agit plus de contrôler que d'arriver à un accord.

En France, nous connaissons déjà des exemples de ce type : Rateau, Teppaz, Lip... Lip nous a donné beaucoup à réfléchir. Jusqu'où peut aller un syndicat lorsqu'il élabore des contre propositions industrielles ? Il ne faut pas se faire d'illusion : les travailleurs n'auront pas le pouvoir tant qu'ils n'auront pas le contrôle des moyens de production. Mais l'exemple italien nous montre que le syndicat doit élargir son domaine d'intervention.

T.S. : Concrètement, si l'union de la gauche était au pouvoir, quelle stratégie mettriez-vous en œuvre par rapport, par exemple, aux nationalisations ?

J.C. : Examinons le cas de la sidérurgie. Sa nationalisation, ou tout au moins une prise de participation majoritaire, est prévue dans le programme commun. Nous considérons cette position tout à fait légitime, d'autant qu'il s'agit de rendre à l'Etat quelque chose qui lui appartient, dans la mesure où ce sont les contribuables qui paient depuis 15 ans aux patrons de la sidérurgie leurs investissements et leur modernisation.

Quel doit être alors le rôle du syndicat ? Peut-il s'en tenir à revendiquer simplement de meilleurs salaires ou de meilleures conditions de travail ? Ou doit-il en toute logique s'intéresser à d'autres problèmes, plus fondamentaux, plus politiques, et poser la question : « Une sidérurgie, pour quoi faire ? »

A la FGM nous estimons que le



Photo A.F.P.

syndicat doit dès maintenant ouvrir le débat sur cette question avec les travailleurs, car c'est de la réponse à cette question que dépendent en fin de compte les conditions de travail et, plus globalement, les conditions de vie des travailleurs et l'orientation réelle de l'économie. Si un gouvernement de gauche nous explique à ce moment-là qu'il est impossible de remettre en cause les grands axes du développement de la sidérurgie, pour des raisons de rentabilité par exemple, alors c'est sûr il y aura conflit.

T.S. : Ne risquez-vous pas de vous heurter sur ce genre de problème à la CGT ? Ne serez-vous pas obligés de faire des concessions à votre partenaire comme le prouve l'accord unitaire que vous venez de signer avec lui et qui marque sur un point, les salaires, un recul sensible par rapport aux conceptions de la FGM ?

J.C. : L'unité d'action est certes difficile. Car les différences entre la CGT et la CFDT restent importantes. Mais l'unité d'action est une nécessité. Elle conditionne l'impératif de l'heure qui est la riposte des travailleurs à la politique du patronat et du gouvernement. Nous ne devons pas pour autant perdre notre spécificité, ni en faire un cheval de bataille anti-unitaire. Il est vrai que sur les salaires nous avons deux approches différentes. Ce n'est pas une raison pour ne pas essayer de s'entendre. C'est essentiel. Si la CGT et la CFDT ne s'étaient pas mises d'accord, il y a quelques semaines, sur un certain nombre de points, il serait impossible aujourd'hui de partir à la bataille contre l'UIMM. Nous n'avons pas toutefois, à la CFDT, abdiqué notre personnalité, ni jeté nos revendications salariales aux oubliettes comme certains tentent de le faire croire. Au contraire, les deux organisations syndicales ont décidé de débattre avec les travailleurs, entreprise par entreprise, de ce problème. C'est eux qui trancheront à propos du contenu de la revendication salariale à opposer à la politique patronale.

T.S. : Quelles actions communes envisagez-vous avec la CGT dans les prochaines mois ?

J.C. : L'accord que nous avons signé avec la CGT porte sur deux points : la plate-forme unitaire que nous avons mise au point ensemble après de nombreuses discussions et l'action qui en découle avec la participation massive et consciente des travailleurs en vue de la convention collective nationale. Nous avons décidé de procéder en plusieurs étapes. Doucement, sans précipitation. Afin de pouvoir compter sur une mobilisation réelle des travailleurs.

Première phase : nous allons proposer aux travailleurs une pétition. Il ne s'agit pas bien sûr de collecter un maximum de signatures, mais de provoquer un début de mobilisation à la base sur le problème de la convention collective nationale.

Ensuite, nous allons impulser une mobilisation des travailleurs branche par branche, région par région, entreprise par entreprise, sur les objectifs contenus dans la plate-forme unitaire. Cette mobilisation générale devrait prendre la forme de débrayages mais devrait surtout permettre aux travailleurs à tous les niveaux (branche, région, entreprise) d'approfondir les thèmes revendicatifs qui leur semblent prioritaires.

Cette démarche qui laisse les travailleurs prendre eux-mêmes en main leurs affaires, débouchera normalement, le moment venu, sur un grand rassemblement national contre l'UIMM. Nous pensons que seule cette forme d'action, par étapes, peut permettre une véritable mobilisation des travailleurs. C'est très important pour l'avenir. Car si la gauche gagne les élections, seule une mobilisation massive, active, réelle des travailleurs permettra de mettre en route les transformations structurelles.

Pour nous, FGM-CFDT, il s'agit bien de créer les conditions permettant des transformations qui soient porteuses des aspirations populaires, donc de l'autogestion.

Propos recueillis par
Martin TOUAN ■

FGM 1976 : plate-forme revendicative

Salaires :

Barème national des salaires minimal.

Augmentation minimum de 360 francs sur le salaire réel.

Garantie d'une augmentation complémentaire de 4% au moins de la masse salariale des entreprises.

Suppression du salaire au rendement.

Emploi :

40 heures ; retraite à 60 ans. Mise en place d'une cinquième équipe pour les travaux en continu.

Possibilité pour les délégués du personnel ou les CE de bloquer tout licenciement lorsqu'un reclassement équivalent n'est pas proposé.

Conditions de travail :

Crédits d'heures équivalent à 1% des heures travaillées à répartir par les travailleurs et leurs organisations syndicales.

Possibilité pour les DP, les CE et les CHS d'arrêter une machine ou un poste de travail jugés dangereux.

Classification :

Faire reconnaître la qualification des travailleurs dans une grille unique de l'OS à l'ingénieur.

La plate-forme unitaire CGT-CFDT SIGN4E LE 28 septembre dernier reprend pour l'essentiel le contenu des revendications de la FGM-CFDT, mise à part la formulation de la revendication salariale, qui doit être définie dans les entreprises, à partir du débat avec les travailleurs comme le prévoit l'accord unitaire. ■

les exclus de l'intérieur

du flou en politique...

Ce pourrait être un sous-titre à la conférence de presse tenue par Nicole Pasquier, déléguée nationale à la condition féminine, à Lyon, le 26 octobre. Sans doute Madame Pasquier a-t-elle tenu à affirmer la « modestie » et la « prudence » de ses projets ; le moins qu'on puisse dire, en effet, c'est qu'elle ne fait guère preuve d'audace. Elle décide de retenir « trois axes » d'action qui pourraient présenter cependant un grand intérêt.

Ces trois axes sont : « l'orientation des jeunes filles, le travail féminin et la qualité de l'habitat et de l'urbanisme ». Mais ces « axes » une fois énoncés, les propositions d'actions dont ils sont assortis paraissent dérisoires.

Sur l'orientation des jeunes filles, elle propose la révision des manuels scolaires. Des questions lui ont été posées sur l'entrée dans les CET, sur les sanctions à prendre à l'égard des industriels embauchant, sans reconnaissance de qualification, les filles qui sortent de certaines sections de CET et sont recherchées par le patronat pour leur habileté manuelle, sans que le CAP qu'elles ont acquis leur soit reconnu. Pas de réponses sur ces points.

priorité des femmes...

Sur le travail des femmes, son rapport note : « il importe de réaffirmer la priorité des femmes devant l'emploi. Je m'y emploierai en intervenant, aussi souvent que nécessaire, auprès des autorités compétentes ». Et elle renvoie à des études à compléter sur l'emploi féminin, alors que le Comité du travail féminin a publié, sur ce point, des études aussi détaillées,

nombreuses et... alarmantes que possible depuis plusieurs années.

Sur le fonctionnement de l'ANPE, Madame Pasquier se propose de « sensibiliser les personnels aux problèmes de l'emploi féminin ». Si les bons sentiments pouvaient tenir lieu de politique... Il fallait bien penser aussi à la garde des enfants. Et là le flou est encore plus admirable ; ne parlons pas de choses aussi concrètes et prosaïques que les crèches. Madame Pasquier a d'ailleurs répondu à une question que nous lui posions à ce sujet qu'elles étaient chères, et que les femmes devaient pouvoir choisir le mode de garde à leur convenance. Aussi fait-elle la proposition de « mise à l'étude de l'implantation des centres fonctionnels d'organisation des modes de garde » (sic).

Ce qui veut dire en clair : on ne fera pas plus de crèches. Et, une fois de plus, on fera croire que ce sont les femmes qui choisissent !

Quant au « confort du logement et aux conditions de la cité », sans doute est-il souhaitable que les femmes participent plus activement à la conception de l'habitat et à l'élaboration de l'urbanisme », mais là encore, aucune mesure concrète n'est indiquée.

Enfin, puisqu'on est en période préélectorale, il fallait bien parler de la place des femmes dans la vie politique. Madame Nicole Pasquier « appelle les femmes à venir siéger aux conseils municipaux » ; et elle se propose d'intervenir auprès des partis pour qu'il fassent de la place aux femmes dans leur liste, et auprès de Monsieur Alain Poher, président de l'Association des maires de France, pour qu'il intervienne dans le même sens. Elle n'ignore pourtant, certainement pas, que ce sont les partis du centre et de la droite — ceux qui nous gouvernent et au service desquels elle a accepté de se mettre — qui comptent le moins de femmes parmi leurs députés et leurs représentants dans les différentes instances politi-

tendez-vous pour vous en sortir ? Vous êtes chômeuses, ou payées au SMIC, sans espoir de promotion, ou cantonnées dans votre quatre murs de HLM, avec les gosses que vous ne pouvez faire garder, ou agricultrice harassée de travail et travailleuse non reconnue... sachez qu'à Lyon, et un peu partout en France, des dames de la bourgeoisie veillent sur la promotion féminine.

Quand une journaliste de *L'Est républicain* a demandé comment le gouvernement actuel comptait concilier le plan d'austérité et les réformes en faveur des femmes, Madame Pasquier a avoué que ce serait difficile...

Nous irons plus loin. Nous croyons à la bonne volonté des services de la délégation à la « condition féminine ».



Photo AFP

ques. Mais durant toute cette conférence, Madame Pasquier a fait « comme si » la politique n'intervenait pas, et comme si la question de la place faite aux femmes dans notre pays était une simple question de bonne volonté.

le charme discret...

Elle fait d'ailleurs appel aux journalistes présents pour qu'ils « effacent des mentalités l'image négative de la femme » en présentant dans leurs journaux « des femmes qui réussissent parfaitement dans des postes élevées » — « en citant (aux femmes) des carrières féminines réussies, les amener à se demander si elles n'en seraient pas capables à leur tour ». Comme on a essayé de montrer, aux ouvriers dans les débuts de la révolution industrielle, que des hommes pouvaient « se faire tout seuls... et arriver par leur courage, leur volonté et leur intelligence aux postes de chefs d'entreprise... »

Tout y était — le salon de la préfecture, le charme discret des toilettes de bon ton de Mesdames les déléguées régionales, la distribution du curriculum vitae flatteur de Madame Pasquier, parvenue à faire une carrière honorable, tout en étant mère de famille. Voyons, Mesdames, qu'at-

Mais nous croyons aussi que ces questions-là ne peuvent se résoudre dans un régime que dominant ceux-là mêmes qui ont intérêt à garder une main-d'œuvre sous-payée, une force de travail non rémunérée, morcelée et isolée dans chacun des foyers de ce pays. Nous pensons que l'organisation capitaliste a besoin de femmes bonnes consommatrices soumises, élevant les enfants dans le respect de la hiérarchie familiale, de l'ordre établi, de la propriété privée. Et que les femmes remettent en cause et les conditions de vie qu'elles subissent, et le rôle idéologique qu'on veut leur faire jouer est insupportable pour le pouvoir en place. Mais comme il faut jeter du lest, et céder un peu devant l'importance prise par le mouvement des femmes, on fait semblant de croire qu'une équipe de femmes au pouvoir — hors tout débat politique, hors toute question de classe sociale — va régler les choses et améliorer graduellement le sort des femmes.

L'une des caractéristiques de notre société est sa capacité de « récupération »... Que Madame Pasquier nous pardonne de voir en la « délégation à la condition féminine » l'un des rouages de cette récupération publicitaire.

Huguette BOUCHARDEAU

LIBRAIRIE

Liste n° 8

« LE PETROLE »
EDITIONS ALAIN MOREAU

- DOSSIER « R »
Comme Racket pétrolier
C. de Brie - M. Etienne - M. Mousel - F. Turquan
et la commission économique du PSU 39,50
 - LES SEPT SŒURS
A. Sampson
Exxon - Shell - Texaco - Mobil
BP - Socal & Gulf
Prix international de la presse 1976 54,00
 - LE COMLOT PETROLIER
Philippe Simonot 36,00
- Prix réel ... 129,50

NOTRE PROPOSITION : F. 115,00 FRANCO

Adresser commande & règlement à :
EDITIONS SYROS, 9, rue Borromée, 75015 PARIS, CCP 19 706 28 Paris

on ne peut pas tout dire

vidéo ciné troc

VIDEO CINE TROC, Centre de diffusion audio-visuel, organise, à partir du 9 novembre 1976, un point de rencontre vidéo, pour favoriser les échanges entre les utilisateurs de vidéo légère.

Une permanence (dans les locaux de l'association) tous les mardi soirs de 19 heures à 21 heures, permettra d'avoir des renseignements techniques sur telle ou telle difficulté rencontrée lors de l'élaboration d'un produit, d'apporter des bandes déjà montées ou des rushes pour les visionner ensemble et réfléchir à la meilleure utilisation possible de la vidéo, d'être aiguillés sur des stages plus complets (dans le cadre d'associations d'Education Populaire par exemple) où vous pourrez vous perfectionner ou vous initier si vous êtes débutants. Pour tout renseignement :

VIDEO CINE TROC, 8, villa du Parc-Montsouris, 75014 PARIS, tél. : 589-55-69, poste 23. ■

quatre heures pour les peuples en lutte

Le CEDETIM (Centre d'études anti-impérialistes) organise, le dimanche 7 novembre prochain, à la Mutualité (rue Saint-Victor, 75005 Paris), de 14 h à 18 h, quatre heures de « soutien aux peuples en lutte ». L'Afrique australe, l'Argentin, le Chili, l'Uruguay, le Sahara, le Liban, la Palestine, le Golfe, seront tour à tour évoqués à travers des spectacles d'animation : chants, films, etc. Renseignements : tous les après-midi, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris. ■



assignée à résidence, pourquoi ?

Raymonde Tawie est toujours en prison chez elle, à Ramallah en Cisjordanie occupée, dans sa maison gardée militairement. Pourquoi ? Mystère. Le 12 août dernier, le gouvernement militaire israélien lui faisait savoir qu'elle était désormais, assignée à résidence. Pour quel motif ? Pas de motif. Un gouverneur militaire israélien n'est pastenu de donner des motifs. Cette belle jeune femme, grande bourgeoise libérale, n'a jamais caché ses opinions nationalistes et ses sympathies pour

l'OLP. Pendant des années, avec une remarquable persévérance, elle a informé les journalistes israéliens et occidentaux de ce qui se passait dans les territoires occupés. Grâce à elle, l'opinion israélienne et mondiale a pu être informée des pratiques des forces d'occupation et de la résistance sourde et ouverte de la population palestinienne. Cela, le gouvernement israélien ne pouvait le tolérer davantage. En s'attaquant à Raymonde Tawie, c'est aussi à l'élite intellectuelle palestinienne des territoires occupés, et notamment à ceux qui veulent favoriser une certaine coexistence israélo-palestinienne que l'on s'en prend. Raison de plus pour exiger la libération de R. Tawie. Sa détention arbitraire doit cesser. ■

CES de Marly : une expérience gênante

Au CES expérimental de Marly-le-Roi, ça marchait plutôt bien : non pas tellement parce que les résultats y étaient supérieurs à la moyenne, mais surtout parce que l'expérience tendait à assurer l'égalisation des chances des élèves et développait le sens de l'initiative personnelle.

Il faut croire que ces objectifs ne sont pas exactement ceux recherchés par l'Education nationale puisque celle-ci a brusquement supprimé les crédits indispensables à l'enseignement de soutien, qui est le pilier de l'expérience. Ce soutien permettait, à travers des cours de rattrapage, d'aider les enfants en difficulté, que la cause en soit l'origine sociale, la maladie, la fatigue ou encore des perturbations psychologiques. Après avoir essayé, vainement, les moyens traditionnels (motions, pétitions, délégations, etc.) les parents et les enseignants sont passés à l'offensive. Les actions à mener sont décidées en assemblée générale. Des commissions de coordination, de popularisation et de presse ont été créées. On décide d'occuper le CES jour et nuit et d'entreprendre des initiatives originales pour faire connaître la lutte. C'est ainsi que l'Inspecteur d'Académie, venu inaugurer... le musée de Marly, a vu sa voiture bloquée et que ce fonctionnaire, plutôt difficile à atteindre d'ordinaire, a dû écouter les revendications des parents et enseignants. La réponse du pouvoir a été la répression. La police est intervenue au petit matin pour expulser les occupants. Loin d'intimider les parents et enseignants, cette répression n'a fait qu'accentuer leur détermination. ■

vient de paraître
aux Editions SYROS
270 pages 22 F

L'AUTOGESTION?

Etats généraux
pour l'autogestion
socialiste
juillet 1976

Syros

à propos d'Hersant

On parle peu d'un aspect particulier de l'empire Hersant dans la presse : la création dans les années 65/66 du quotidien *France-Antilles* à Fort-de-France en Martinique. C'était une opération gouvernementale qui venait juste après le lancement de la télévision (début 65), aboutissait à éliminer toute presse quotidienne non gouvernementale, non métropolitaine, à condamner les Antillais à lire du Hersant et à n'écouter que le gouvernement quotidiennement.

Hersant c'est aussi et ça me paraît important, le colonialisme, le droit des peuples martiniquais et guadeloupéens à disposer d'eux-mêmes masqué, retardé, nié quotidiennement (c'est aussi le mépris : je me souviens d'avoir lu à Pointe-à-Pitre dans *France-Antilles* des annonces du genre « on recherche secrétaire métropolitaine... »).

Certes l'opération ne fut pas une réussite complète, des radios émettant des îles voisines (Sainte-Lucie et Montserrat) gênaient un peu en période électorale). Très peu, il s'agissait de toutes façons de concurrents capitalistes (genre Europe 1 ou Luxembourg).

Certes les quotidiens qui disparaissaient ne valaient pas mieux que le *Figaro* ou *France-soir* et même *Le Nouvelliste*, petit quotidien courageux, honnête, s'efforçant à l'objectivité n'était pas vraiment un journal local (dirigé par Gérard Viratelle, actuellement correspondant du *Monde* en Inde).

Mais il y avait diversité. Les Antillais ne lisent plus que du Hersant. ■

c.e.s. marly-le-roi



les parents et les enseignants
exigent le rétablissement du
soutien

Vous vous battez
pour vos salaires,
Battez-vous
pour vos loyers!
ACDL



sous Tibéri main-basse sur le 5^e

Floraison des chantiers, expulsions d'immeubles entiers, coupures d'eau ou de gaz, toitures arrachées pendant l'absence des locataires ou « papier bleu » d'huissier portant « sommation de déguerpir »,... la vie de l'arrondissement est rythmée par la chronique de la spéculation immobilière qui y sévit et y opère une profonde transformation sociale. Les couches modestes de la population installées dans les immeubles anciens où les loyers sont régis par la loi de 1948, se voient expulsées de leurs logements, et déportées vers la périphérie.

Parallèlement, la hausse effrénée des loyers pèse de plus en plus lourd sur le budget des travailleurs absorbant — et au-delà — les augmentations conquises dans les entreprises.

Les loyers du 5^e arrondissement atteignent les records parisiens : le studio 1 000 F par mois, un 2 pièces 1 400 F. Une dactylo, un postier ou un jeune ménage qui s'installe maintenant dans l'arrondissement paiera jusqu'à 50 % de son salaire pour se loger modestement.

Ces loyers exorbitants sont la conséquence directe du processus de rénovation-déportation, dont le schéma est tristement simple, pour pouvoir réaliser les juteux profits provenant de la vente d'appartements entre 8 000 F et 10 000 F le m², il faut « vider » l'immeuble, expulser par tous les moyens les locataires.

La clé de cette spéculation immobilière réside dans le mécanisme de « libération » des loyers : depuis 1964, une fois évincé le locataire protégé par la loi de 1948, le loyer n'est plus

déterminé que par la seule loi du marché, c'est-à-dire, ni plus ni moins, la loi du plus grand profit sur le dos des locataires. Un exemple : la rénovation d'un immeuble ancien permet de faire passer le loyer d'un appartement de 20 m² de 300 F par trimestre à 1 000 F par mois (soit 10 fois plus).

Cette rénovation spéculative découle directement de la politique du pouvoir et des banques, qui, sous prétexte « d'amélioration de l'habitat », vise à rentabiliser le secteur immobilier ancien. C'est le droit le plus élémentaire, le DROIT AU LOGEMENT, qui est bafoué par les exigences du développement capitaliste. Aussi, les principales protections de la loi de 1948 (réglementation des loyers, droit au maintien dans les lieux) ont été battus en brèche par une série de mesures depuis la libération en 1964 des loyers pour les nouveaux locataires (votée sur proposition de Giscard d'Estaing, alors Ministre des Finances...) jusqu'à la loi Barrot de 1975, qui sous couvert d'améliorer la

protection des locataires, aboutit à légaliser le processus de leur expulsion.

Sous-estimant l'enjeu du processus de « main-basse sur la ville » les partis de gauche et les organisations nationales de locataires (CNL, en particulier) sont restés sur la défensive, n'organisant pas de riposte populaire et n'utilisant même pas leur présence au Parlement pour faire des contre-propositions.

**se battre et gagner,
c'est possible**

Pourtant, des locataires ont montré qu'il est possible de s'organiser, de se battre et de remporter des victoires contre les promoteurs immobiliers et les marchands de logement. C'est la voie ouverte depuis plusieurs années par l'action de l'ACDL (Association des Comités de Défense des Locataires de Paris), dans le 5^e et au niveau parisien : unité offensive des locataires d'un immeuble contre leur expulsion, lutte contre les loyers « libres » abusifs, contrôle des charges.

Au 7, 9 et 11 rue de Tournefort, une cinquantaine de locataires, regroupés en un comité de défense et appuyés par l'ACDL, ont remporté, au bout de 26 mois de lutte, la première véritable

Suez dans le cinquième

Votre propriétaire ne s'appelle-t-il pas SFPGI, SECSI, SIF, FGM ou SAFRI ? La SAFRI vient d'acheter la presque totalité du paté délimité par les rues Tournefort, Amyot, Lhomond et du Pot-de-Fer pour la somme de 12 000 000 de F. Ont été aussi achetées par des filiales de Suez, les 128 et 131 rue Mouffetard, le 29 rue Censier, le 15 rue de la Clef, le 32 rue des Fossés-Saint-Bernard et bien d'autres encore...

victoire contre des promoteurs immobiliers. La société propriétaire, complètement bloquée dans son opération, a conclu avec l'ACDL, collectivement mandaté par les locataires, un accord de type syndical garantissant à tous les habitants le choix entre :

— une indemnité de départ calculée sur la base de 2 000 F le m² ;

— le maintien sur place dans des logements refaits à neuf, équipés de tout le confort, pour des loyers pratiquement inchangés et avec des *baux à vie* rendant impossible toute tentative nouvelle d'expulsion.

Cette lutte exemplaire, qui a permis la conquête des droits nouveaux au-delà de la loi de 1948 de plus en plus vidée de son contenu, a créé une nouvelle dynamique du mouvement de résistance contre les expulsions.

Le PSU, présent dans la bataille sur le logement, voit dans les luttes menées par l'ACDL la perspective du contrôle populaire sur l'habitat. Le développement de luttes à la base, capables de rassembler les locataires d'immeubles entiers et le soutien apporté, au niveau de l'arrondissement, par l'ensemble des organisations politiques et syndicales du mouvement ouvrier, sont une concrétisation de la stratégie d'Unité populaire.

Aussi, le PSU entend-il favoriser le plus largement l'organisation des locataires et le soutien aux luttes menées sur le logement.

Les élections du 5^e sont l'occasion d'imposer, face aux promoteurs et à la droite, la perspective du contrôle populaire.



**nous soutenons
de Victor**

Au-delà de nos choix politiques, nous apportons notre appui à la candidature de Victor Leduc,

— parce qu'elle est celle d'un homme qui a pris une part active aux combats de la Résistance,

— parce que Victor Leduc tout en poursuivant son action contre la domination de la bourgeoisie française et toutes les manifestations de l'impérialisme, a fait preuve de son esprit critique et de son courage politique en menant une bataille difficile contre le stalinisme,

— parce que, par son activité de journaliste et d'écrivain, comme à travers ses engagements militants, il a toujours lutté pour le socialisme.

Claude Bourdet - Georges Casalis - Roland Cayrol - Alain Cuny -

nos objectifs

logement :

● Rénovation au profit des locataires : relogement sur place avec des loyers correspondant aux revenus (comme ce qui a été imposé par la lutte des locataires des 7, 9, 11 rue Tournefort). ● Réglementation générale des loyers sur la base d'une extension de la loi de 1948.

● Abrogation des dispositions de la loi de 1964 qui permet la libération des loyers anciens.

● Blocage des charges d'H.L.M. (les loyers sont bloqués, mais pas les charges ; un exemple : loyer 600 F, charges 430 F, soit 70 % !)

lutte anti-pollution :

● Suppression de l'emploi des produits toxiques, tels que l'amiante utilisée à Jussieu.

● Abandon définitif du projet de construction d'une centrale nucléaire à Nogent s/Seine, en amont de Paris, qui accroîtrait encore la pollution thermique de la Seine et qui risquerait de contaminer l'eau des parisiens.

police :

● Le quartier Latin est régulièrement quadrillé par d'importantes forces de police. Nous réclamons l'arrêt de ce quadrillage.

Tibéri : quel logement social ?

Tibéri candidat de l'UDR est aussi conseiller du 5^e arrondissement et président de la commission du logement social au Conseil de Paris.

A ce titre sa responsabilité est engagée dans la politique du logement aboutissant à la spéculation effrénée qui sévit dans le 5^e. Nous lui posons ces deux questions :

Pourquoi la ville de Paris aliène-t-elle l'important patrimoine immobilier dont elle dispose dans l'arrondissement en se privant délibérément des moyens qui permettraient de développer une politique sociale du logement et en favorisant la spéculation au profit des promoteurs ? Place de la Contrescarpe, un immeuble a été vendu par adjudication à un promoteur qui peut en escompter quinze fois plus à la revente.

Comment se fait-il qu'au 1/3, rue Maître-Albert, la famille Ilzer dont le propriétaire tente d'obtenir l'expulsion ait vu sa chambre murée par une construction de la SAGI dont M. Tibéri était à l'époque administrateur ?

G. DUBREUIL ▶
F. BRANCIARD

**candidats
du PSU
à Villefranche**



Villefranche : modèle d'expansion ou modèle d'injustice ?

On ne peut venir à Villefranche sans entendre les termes : métropole d'équilibre, expansion industrielle et portuaire, création d'équipements. On a peine à croire qu'il puisse exister le cortège traditionnel du chômage, des fermetures d'usine, de l'absence de logements. Après de tels discours. Qu'en est-il ?

Villefranche, centre d'une région rurale, a d'abord accueilli des industries qui s'intégraient à la production agricole de son arrière-pays (machines agricoles, conditionnement

du vin, outillage), auxquelles se sont agglomérées deux activités traditionnelles : le textile et la métallurgie. Tous ces secteurs sont entrés en crise avec l'abandon du rôle de pointe de ce secteur, la prise en charge du traitement des denrées agricoles par des grandes firmes agro-alimentaires. Mais l'Etat, les autorités locales (préfecture, conseil général) ont décidé, dans le cadre de l'aménagement et de l'abandon des activités industrielles de Lyon, de faire de Villefranche une ville à vocation industrielle au nord de Lyon, au même titre que la ville de Mèximieux.

La municipalité, la chambre de commerce, la société d'aménagement du district se sont empressées de réaliser cet objectif en aménageant 240 hectares de zone industrielle permettant le transfert d'un certain nombre d'entreprises lyonnaises (PEPRO, PENARROYA, BERICOL) et de création. Mais cette toute nouvelle expansion industrielle s'est accompagnée de la liquidation des activités traditionnelles avec d'importants licenciements dans le textile et la confection.

- Titan-Coder où la lutte des ouvriers de l'entreprise obligeait l'état à trouver une solution, qui fut la constitution de la Cef-Titan, qui emploie 350 ouvriers, bel exemple de la viabilité d'une entreprise qu'on voulait liquider.

- Cincinnati (280 salariés) subit le scandaleux abandon du secteur de la machine-outil comme cela s'est déjà concrétisé avec la liquidation d'Amtec à Lyon : 170 licenciements.

- Bonner (appareils frigorifiques) qui vend son secteur le plus rentable à THOMSON après avoir été acheté par le trust allemand NEUHANS (90 licenciements).

A Villefranche, le chômage frappe 650 jeunes sortant de l'enseignement. Dans les cantons de Monjols et de Beaujeu, et à Belleville, hors du vignoble, la dépopulation s'accélère.

Voilà le résultat du discours « moderniste » et technocratique de Ducray ! Mais il y a une réponse possible : la mobilisation des travailleurs contre cette politique. Le PSU l'a montré — à Titan-Coder, à Pizay, avec le Comité de chômeurs de Villefranche. ■

Villefranche : le tournant socialiste

Le résultat des cantonales de mars sonnait comme un coup de tonnerre dans un ciel serein : alors que la droite toute entière totaliserait 1 500 voix de plus que les candidats du PC-PS au premier tour, au second tour André Poutissous (PS) candidat commun de la gauche était élu avec 2 200 voix d'avance sur le conseiller sortant Germain.

Villefranche, en passant le cap des 30 000 habitants basculait-elle dans le camp socialiste alors que l'on pensait cette ville bien ancrée dans le camp conservateur ?

Le chef de file des Républicains indépendants du Rhône et député de la circonscription Ducray, alors secrétaire d'Etat au tourisme par la grâce de Ponia sentait le souffle du boulet : Villefranche représente le tiers de ses électeurs. Sa seule chance : provoquer une élection partielle par la démission de son suppléant Mathieu pour s'assurer un succès tel sur la circonscription qu'il pourra briguer l'investiture de la majorité aux municipales et faire jouer le poids de son titre de député pour contrer la progression de la gauche.

Fin tacticien, il fit procéder à deux sondages à Villefranche et dans le Beaujolais : le premier lui accordait 49 % des suffrages, le second 42 %. Avant qu'il ne soit réduit à la portion congrue et tablant sur les bonnes vendanges de cette année notre cher maître, déconfit par son largage brutal du gouvernement, tentait le tout pour le tout.

Une alternative s'affirme

Villefranche subit une évolution socio-politique qui échappe à ceux qui imaginent son avenir sur des planches à dessin : la prolétarianisation de la ville et les frictions engendrées par l'absence de logements sociaux, si ce n'est la tour que l'on ajoute à la zone tentaculaire de Belleroche, allaient avoir des conséquences politiques.

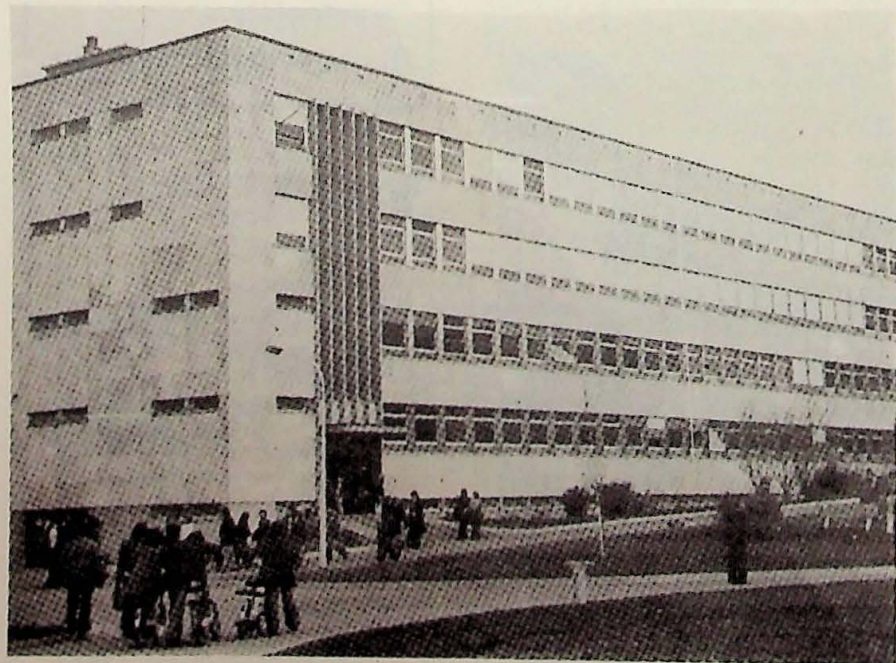
Pouvait-on toujours compter sur le contre-poids conservateur d'un arrière pays beaujolais qui se soit saigné à blanc par l'exode rural (perte de 7 % et 5 % de la population dans les cantons de Monsols et Beaujeu), prolétarianisé par la main mise des grandes sociétés de production et de distribution du vin, les graves atteintes au cadre de vie avec le passage de la ligne à très haute tension venue de la centrale nucléaire du Bugey à travers le canton d'Anse. Le passage de Villefranche à gauche n'est pas conjoncturel. La section de Villefranche du PSU, présente dans les luttes de la région depuis 10 ans y a contribué.

En présentant Gérard Dubreuil (40 ans, secrétaire de la section du PSU, militant syndical SGEN-CFDT, professeur de CET) et son suppléant Branciard, militant de mouvements familiaux (1^{er} adjoint au maire de Gleizé, elle répond à l'exigence d'autogestion de la vie sociale qui existe dans la région : volonté de contrôle sur les décisions de développement et la prise en charge de tous les aspects de notre vie, refus d'une expansion qui s'accompagne d'une masse de licenciements, d'une situation endémique de chômage, de l'abandon du logement social, des atteintes au cadre de vie, de la prolétarianisation des viticulteurs, de la main mise des multinationales.

Deux personnes enracinées dans la vie de la région et qui mèneront une campagne au sein du mouvement autogestionnaire large, avec les paysans-travailleurs, les écologistes, les militants du cadre de vie ; un combat mené également avec le souci de l'unité des forces de gauche, auxquelles nous proposons d'assurer en commun le combat municipal.

Faire campagne avec le PSU, voter pour lui c'est faire avancer les perspectives du socialisme pour la classe ouvrière caladoise et les travailleurs de la terre et présenter des solutions pour maîtriser l'avenir de la région de notre cité.

Section de Villefranche-sur-Saône ■



Cité technique de Villefranche-sur-Saône

politique scolaire :

Fondamentalement l'école est un système d'élimination fondé sur la non-possession à un moment donné de certaines aptitudes définies très restrictivement par l'institution scolaire. Ces capacités sont liées à l'idéologie dominante et correspondent à des critères de rentabilité de l'individu dans son adaptation à la société.

Un rythme uniforme est appliqué à tous les enfants sans reconnaître les différences de progression, on constate d'ailleurs la quasi-inexistence des activités pouvant développer la créativité et l'expression personnelle de l'enfant.

Si un enfant ne répond plus à un moment donné aux exigences des normes traditionnelles il sera exclu du système scolaire et toutes ses perspectives seront dévalorisées. L'enfant, lui-même pris dans ce système de valeur se sentira de toute façon en situation d'infériorité.

Ce système d'élimination permet de répondre aux besoins de l'Etat et du patronat qui a besoin d'une part

d'une élite liée à la classe dominante pour assurer l'encadrement des secteurs privés et publics, d'une masse d'exécutants qualifiés et enfin d'un sous-prolétariat qui fournira soit le volant de chômage nécessaire à la régulation du fonctionnement de l'économie, soit des salariés mal payés sur lesquels on pourra réaliser d'importants profits.

A Villefranche le système scolaire fournit tout cela :

- la formation d'une élite locale est assurée au lycée Claude Bernard pour le secteur public, et au collège privé de Mongré pour les enfants de la classe dominante que l'on veut former dans un milieu beaucoup plus



Photo ADVA

la viticulture beaujolaise contribution d'un groupe de viticulteurs

La X^e circonscription du Rhône, c'est avant tout le Beaujolais et sa capitale Villefranche, on aurait garde d'oublier Belleville autre centre en expansion ; un canton de montagne et environ 2 ou 300 exploitations fruitières, maraîchères et de polyculture dans la vallée de la Saône...

Pendant la III^e République, elle a toujours voté à gauche. Sous la IV^e avec le scrutin de liste qui la réunissait aux trois autres circonscriptions rurales du Rhône, elle a quelque peu subi la domination de ces dernières beaucoup plus conservatrices...

Avec la V^e et le retour au scrutin d'arrondissement elle a basculé dans le camp gaulliste Giscardien ; peut-être est-ce la conséquence du mieux

être (de quelques uns) que connaît le Beaujolais depuis 1941 ! Ce revirement n'est pas sans appel : d'une part, la masse ouvrière de Villefranche et Belleville pèse de plus en plus dans l'électorat de la circonscription ; d'autre part, le Beaujolais n'a pas retiré que des avantages de l'amélioration de sa situation économique.

En effet, la masse du revenu de la

viticulture a incité les gros possédants à reprendre le plus d'exploitations possibles, pour les faire travailler par les salariés agricoles ; d'où aggravation de la prolétarianisation dans ce secteur.

Cette amélioration du revenu viticole, a d'autre part entraîné une hausse des prix des terrains d'appellation, qui rend difficile sinon impossible l'acquisition pour les exploitants modestes de leur outil de travail et cela malgré l'obtention d'un droit de préemption souvent illusoire.

A la différence des autres biens, la terre est un bien non produit, c'est-à-dire qu'elle n'a pas coûté du travail. Laissée sans culture, elle ne produit pas. C'est un bien non extensible, rare du fait des besoins croissants pour de nombreux usages : activité agricole, urbanisation, industries, etc...

par le biais du foncier, ceux qui travaillent sont exploités

Les agriculteurs qui travaillent la terre y investissent une partie de leur travail, mais qui en bénéficie ? La réalité c'est que la terre est mise sur le marché appropriée selon les mêmes règles que les autres biens. Qui dit marché, appropriée selon les mêmes critères au sein de la même activité et entre les divers usages. Concrète-

ment sa répartition se fait en fonction des capacités financières, autrement dit du pouvoir de l'argent.

La concurrence s'insère dans une mécanique et une logique capitalistes : la compétitivité et la rentabilité. Les agriculteurs s'agrandissent ou louent à n'importe quel prix. Plus la terre est chère, plus celui qui achète va intensifier pour s'en sortir et l'augmentation des possibilités de production provoque une hausse du prix de cette terre... empochée par le propriétaire qui n'y est pour rien. Plus on paye cher, plus l'amélioration du revenu est hypothétique ou illusoire. Elle est croquée par le payement du foncier ou du fermage.

Un exemple parmi tant d'autres : un viticulteur prend en fermage une exploitation de 3 ha de vigne et 5 ha en prés et terres. A cette époque, la location pour un ha de vigne est de 4 000 F et un ha de prés de 200 F. Ce fermier plante un ha de vigne pris sur les 5 ha en prés, et prend en charge tous les frais de la plantation. Au bout de 4 ans, année de première récolte, le propriétaire lui fait savoir que dorénavant il devra lui verser une location de 4 000 F pour cette nouvelle plantation. Au nom de quoi ce propriétaire peut-il réclamer une pareille location ?

Autre aspect on entend souvent dire que le métayage est le contrat le plus juste entre les détenteurs de la propriété et les metayers : c'est l'association capital-travail = capital du propriétaire-travail du métayer. Mais au nom de quoi ? Ce qui fait la valeur de la terre c'est la quantité de travail nécessaire à la production. On ha de prés vaut 20 000 F et l'ha voisin 100 000 F parce qu'il est en vigne. La différence est due au travail nécessaire pour mettre en place ces productions. Mais ces prix pratiqués actuellement ne justifient pas le prix du foncier dans la mesure où il se trouve intégré dans une concurrence et un marché libéral. Nous voyons là les différentes ponctions dont sont victimes les travailleurs de la terre. Toute la législation est fondée sur le droit de propriété : droit d'user et d'abuser. Depuis quelques années, une remise en cause se fait jour. Mais elle ne peut être effective et efficace qu'avec des luttes, parfois difficiles, et revendiquer un droit au travail et pour cela que la répartition des terres se fasse par les agriculteurs à la base, pour ceux qui en ont le plus besoin et non pas en fonction des capitaux disponibles. Cette démarche rejoint celle des chômeurs de villes qui luttent pour un droit au travail.

Un groupe de viticulteurs du Beaujolais ■

petit lexique

- **Fermier** : personne exploitant entièrement à ses frais une propriété viticole mais payant une redevance appelée fermage au propriétaire (bailleur en fermage).
- **Gagé** : ouvrier agricole ou couple de salariés agricoles logés mais non nourris ; percevant un salaire et traditionnellement le vin pour sa propre consommation.
- **Métayer** : exploitant qui partage par moitié les fruits de l'exploitation avec le propriétaire. En Beaujolais : le métayer s'appelle vigneron et si le partage des produits de la vigne se fait par moitié ; les autres produits de la terre vont au métayer. Traitements et fongicides sont à la charge du propriétaire.
- **Salarié agricole** : ouvrier agricole nourri, logé par l'exploitant ; autrefois appelés : journaliers ou domestiques.
- **S.A.F.E.R.** : société d'aménagement foncier et rural assumant en quelque sorte le rôle attribué aux Sociétés foncières mais leur droit de propriété ne peut excéder 5 ans. Elle doit obligatoirement rétrocéder dans une période ne dépassant pas 5 ans. Composition d'une SAFER : personnalités du monde rural, dirigeants de la fédération d'exploitants, caisses de crédit, représentant au préfet, 2 commissaires du gouvernement ayant droit de veto. ■

le l'élite aux O.S.

protégé. On ne s'étonnera pas que le secteur privé soit favorisé à Villefranche quand on saura que l'adjoint au maire chargé des affaires scolaires est bien placé dans ce collège.

La cité technique, assurant la formation d'une main d'œuvre qualifiée, assujettie malheureusement, aux exigences du patronat (adaptation aux débouchés obligés). Ce patronat est d'ailleurs bien représenté au Conseil d'administration du lycée et du CET en personne de Gardette qui, curieusement, se trouve être aussi l'un des principaux responsables de la formation professionnelle patronale à Villefranche qui développe tous « azimuts » un enseignement directement concurrentiel à celui de la Cité Technique fournissant au patronat local un vivier modèle suivant ses exigences dans lequel il peut puiser à volonté.

Face à cette situation, le CET reste

encore actuellement, malgré les insuffisances (réformes Haby), la seule possibilité de formation restant aux enfants des travailleurs.

● Le sous-prolétariat « taillable et corvéable à merci » est formé par les rejetés du système scolaire au sein des centres professionnels d'apprentissage, CPPN, CEP ; inutile d'aller chercher des statistiques sur l'origine sociale des enfants arrivant dans ces classes. On abuse ainsi de la loi Royer et beaucoup de jeunes sortant d'une classe pré-professionnelle conduisant effectivement à une formule d'apprentissage, partent dans la vie « active » sans qualification. Les chiffres de l'agence locale pour l'emploi montrent que 34 % des jeunes à la recherche d'un emploi n'ont pas de qualification.

A Villefranche, le système scolaire, c'est transparent ! ■

la vie à Villefranche

1976... après l'année de la femme...

l'année de la qualité de la vie... Et pourtant...

● Dans la cité de Belleruche, 4 tours d'HLM ont été construites entres des villas et des bâtiments d'habitations, ceci au détriment du cadre de vie et sur l'emplacement prévu pour la construction d'un centre social. Et il manque des écoles à Belleruche...

● De nombreux jardins publics disparaissent, des espaces verts sont transformés en parkings ; un centre de formation professionnelle privé a été construit sous l'égide de la chambre de commerce de Villefranche et sa région à la place du jardin de jeux, boulevard Gambetta, des arbres sont sacrifiés pour aménager la rocade Est, boulevard Louis-Blanc...

● Les îlots Déchavanne Nord et rue des Fayettees vont être démolis pour être remplacés par des immeubles de béton — on relogera les habitants de la périphérie. La qualité de la vie... ce sera pour quelques promoteurs dynamiques la construction d'immeubles de grand standing laissant à la municipalité le soin de reloger les expulsés.

● On construit de nouveaux logements rue Troussier en bordure d'autoroute. Il y fera bon vivre, fenêtres et portes fermées si l'on veut éviter la surdité.

Face à cette politique, le PSU estime indispensable que les comités de quartier, de locataires soient associés de plein droit aux décisions qui les concerne. Il préconise le contrôle de la gestion des sols et de l'urbanisme qui permettra l'organisation du cadre de vie imposé jusqu'ici par les groupes immobiliers, filiales des groupes bancaires privés.

Le PSU soutient les luttes pour un urbanisme au service des travailleurs ■

et pourtant elle tourne...

Sahara sahraoui...

de notre envoyé spécial
José SANCHEZ

Comment vit tout un peuple dans ce bout de désert qu'hier encore on appelait le « Sahara espagnol » ? Nous poursuivons ici le récit commencé dans un précédent numéro (TS, n° 715).

Longue nuit. Calme. A peine troublée, de temps à autre, par quelques dromadaires lançant, dans ce désert de pleine lune, des cris atroces d'ivrogne. Autour de lampes à pétrole, tout un peuple d'ombres écoute « la voix du Sahara libre », la radio du F. Polisario qui, comme tous les soirs, commente les opérations militaires. Mohamed, 16 ans, est visiblement enthousiaste. En dépit de son âge, il a déjà derrière lui tout un petit passé de militant. A Nouakchott, il y a à peine deux ans, il animait les luttes des lycéens. « Le Sahara n'est pas à vendre », me dit-il avec un regard complice. Ce sont d'ailleurs les premières paroles d'une chanson sahraouie que tout un chacun fredonne en permanence ici.

Tandis que les hommes apportent dans un immense plat où chacun puisera le fameux ragoût de chameau faisandé — plat traditionnel du sahraoui —, non loin de là on s'affaire. Les nuits sont fraîches et mises à profit pour effectuer les travaux les plus pénibles. Que creuse-t-on, là, au flanc de ce promontoire rocaillieux éclairé par les phares d'un gros Berliet ? Ce qui demain sera une école, c'est-à-dire un trou de trois mètres sur deux dans lequel, à la rentrée, accroupis, les petits réfugiés sahraouis suivront les cours d'un maître, un lycéen ou un étudiant la plupart du temps. Ecole des pauvres, des déshérités, dira-t-on. Elle l'est, en

effet, pauvre cette école, comparée à certains de nos « bahuts » de béton et de verre. Mais chaque enfant sahraoui, garçon ou fille, dans cette « école sauvage » qu'il a construite de ses propres mains, devant un enseignant qui est aussi un camarade, apprend à lire, à écrire et à compter. C'est déjà beaucoup pour un peuple presque totalement analphabète.

L'immense camp de Hafidh Boujema — le premier visité — regroupe plus de 30 000 personnes. C'est un camp « en dur » — partiellement du moins —, camp de base où sont regroupés, dans des « cases » enterrées, directions sanitaire et administrative, magasins stockant vivres et médicaments.

des corps faméliques

Gurutze Irizar Inchauste a 28 ans. Elle est Basque, originaire du petit village de Ormaiztegui, dans la province de Guipuzcoa. Maintenant, elle s'appelle Fatimetou Mohamed Salem. Pour le visiteur étranger, elle est « la basquaise du Polisario ». En épousant voici peu un jeune sahraoui, cette jeune femme au visage volontaire s'est totalement identifiée à la cause des « chevaliers du désert ».



Sahara

Un très vieux peuple choisit le socialisme

Le troisième congrès du Front Polisario, qui s'est tenu du 26 au 30 août dernier, a pris d'importantes décisions : la nomination d'un nouveau secrétaire général, Mohamed Abdellaziz, mais aussi l'élaboration d'un texte constitutionnel de la RASD (République arabe sahraouie démocratique) et d'un programme national général d'action complété par un manifeste politique. Ces décisions expriment la volonté des militants du Front de donner à la République sahraouie un objectif : la réalisation du socialisme, et des moyens : la lutte diplomatique et politique, largement commencée auprès de l'ONU, de l'OUA et des non-alignés.

L'intervention du représentant du Front de libération national algérien a été sans équivoques : l'Algérie soutient et soutiendra la cause sahraouie qui vise à libérer un peuple du joug de régimes réactionnaires et à l'intégrer dans une vaste entreprise : l'unité des peuples du Maghreb.

Un très vieux peuple a choisi la voie socialiste. C'est sa jeunesse qui, aux premiers rangs des combats anti-impérialistes, réalise, sur le terrain, la solidarité et l'unité nécessaires à la victoire. Dans cette République sahraouie, l'histoire rencontre le présent. Et les congressistes n'hésitent pas à entrer dans le détail de ce qui peut devenir la force de leur pays. A court terme par exemple, le programme d'action transitoire prévoit, dans les zones libres, la politisation et la formation des cadres, la création de coopératives d'élevage, d'artisanat, de transport, l'adaptation de l'enseignement à la conjoncture (programme radio-diffusé), etc.

Contre l'offensive impérialiste, concrétisée par la pression marocaine et mauritanienne, le Congrès a enregistré les succès militaires du F. Polisario qui, par sa tactique de la guérilla, met en difficulté les régimes de Rabat et de Nouakchott. ■

Dans le petit hôpital où elle travaille et qu'elle nous invite à visiter, cette fille d'Euskadi se dépense sans compter. Tout fait défaut ici : les vivres, les médicaments, les vêtements. La petite pièce où sont rassemblés les enfants en bas âge — les cas les plus graves —, des corps faméliques recouverts d'une moustiquaire reposent sur des lits Picot. Suelma a 15 mois et pèse un peu moins de 5 kg. Menou, elle, a 9 ans. Poids : 8 kg. « Nous ne la sauverons pas », dit Fatimetou. « Elle a connu les bombardements au napalm, les privations, et les longues marches dans le désert. Elle est maintenant seule. Ses parents sont morts. Que pourrait-elle espérer de la vie ? ». En détournant les

yeux, j'aperçois, collés au mur, des dessins d'enfants. « Joyeux Noël au Chili. » Luc, dans sa petite école des Bouches-du-Rhône, ne saura jamais quel regard d'enfant scrute aujourd'hui, dans une sorte de demi-inconscience, les arabesques folles tracées un jour par lui sur cette feuille de bristol.

Dans la pièce voisine, on fait l'inventaire des médicaments entreposés. La plupart ne résistent pas à la chaleur. Que survienne une épidémie — la rougeole comme il y a quelques mois — et on se retrouvera démunis, impuissants, en dépit de l'aide apportée par l'Algérie, par la Croix-Rouge ou par Caritas.

On a peine à imaginer dans cette rocaille hostile ce qu'est la vie quotidienne d'un sahraoui : le bois qu'il faut aller chercher parfois à plus de deux cents kilomètres, l'eau qu'il faut économiser — même si elle ne fait jamais défaut —, la promiscuité enfin — une tente abrite parfois plus de 15 personnes... Pourtant, parce qu'il le faut bien et que les camps de réfugiés deviennent de moins en moins provisoires — combien cette guerre durera-t-elle ? — on s'organise.

A El Gayez, qui regroupe les populations de la région de Smara, le F. Polisario encourage l'artisanat. Le problème est double. Il faut à la fois occuper une population totalement découverte et éviter, autant que possible, de demeurer entièrement dépendant de l'aide internationale.

Le cap de l'autosuffisance n'est pas atteint : il s'en faut de beaucoup. On tisse néanmoins, on confectionne des sandales rudimentaires en peau de chameau ou de chèvre, et c'est avec de vieux bidons qu'on fabrique les fours qui serviront à la cuisson du pain. Tout un peuple sédentarisé depuis déjà longtemps — ce qu'on ignore souvent sous nos latitudes — fait l'expérience cruelle d'une vie nomade à quoi la guerre le contraint. ■

J.S. ■

Pologne-Hongrie 56 : vive les conseils ouvriers !

Il y a vingt ans, quelques mois à peine après le rapport Kroutchev, éclataient, ce qui restera dans l'histoire du mouvement ouvrier comme les 2 octobres, polonais et hongrois. Le déclin du stalinisme déjà manifeste par les différenciations internes à la bureaucratie, laissait place à la classe ouvrière et à son mouvement autonome.

Déjà en juin 53, les ouvriers allemands, pour protester contre les conditions de travail dans les usines

trôlable par aucune des tendances de la bureaucratie : un mouvement qui mettait en cause les bases mêmes de



Photo A. D. M. P.

A Budapest en 56...

(prolongation de la journée de travail, cadences) étaient sortis dans la rue.

En Pologne et en Hongrie les ouvriers ont profité des débats et divergences au sein de l'appareil bureaucratique affaibli pour trouver un canal d'expression. Gomulka à Varsovie, et Nagy à Budapest, représentaient à des degrés divers les ailes « kroutcheviennes » réformatrices et libérales de la bureaucratie. Sensible à la pression des masses, ils s'appuyaient sur elle pour chasser les « staliniens » du pouvoir. Les travailleurs dépourvus de toute expression politique autonome se sont emparés de ce drapeau, non pas dans l'objectif de soutenir une aile de la bureaucratie contre une autre, mais comme la seule voie qui s'offrait pour la satisfaction de leurs revendications.

Mais dès lors que la classe ouvrière entrait en scène, la situation changeait. Il ne s'agissait plus d'une « libéralisation » octroyée d'en haut, mais d'une situation révolutionnaire incon-

son pouvoir. C'est, évidemment, ce qui détermina le « libéral » Kroutchev à faire intervenir ses chars et à écraser dans le sang une véritable révolution antibureaucratique.

Pologne : révolution calmée

C'est le 19 octobre que se réunit, à Varsovie, le huitième plénum du parti polonais avec comme ordre du jour l'élection d'un nouveau bureau politique. Politiquement les jeux sont faits : Gomulka, sortit des geôles staliniennes est là ainsi que quatre de ses compagnons de prison. La tendance stalinienne dirigée par Rokossowski va être balayée. C'est alors l'irruption soudaine d'une forte « délégation » soviétique (Kroutchev, Mikoyan, Kaganovitch, Molotov...). S'agit-il d'une menace ?

La réaction des travailleurs est immédiate. A l'appel des « gozdziki »

(du nom d'un leader ouvrier de l'usine de Zéran où dès 1955 la contestation avait commencé), des révolutionnaires du journal *Pro-Prustu* (qui depuis plus d'un an menait la lutte antibureaucratique et regroupait l'opposition communiste), et du comité du parti de Varsovie, meetings et manifestations se succèdent. Dans les usines, les travailleurs sont prêts à intervenir. Des milliers de résolutions sont votées. La délégation russe repart. C'est la victoire ! Dans la foulée se forment, semi-officiellement, des conseils ouvriers. Pour le gouvernement c'est « une expérience », pour les travailleurs il en va différemment : les conseils s'étendent, commencent à se lier entre-eux et à s'occuper de politique.

Son pouvoir établi Gomulka, se retourne contre sa gauche. Après les élections du 20 janvier, ce sera la normalisation. Fin 57 *pro-postu* est interdit ; les dirigeants des conseils sont exclus du parti ; ceux-ci, institutionnalisés sont vidés de tout contenu révolutionnaire.

Le pouvoir bureaucratique a eu chaud, mais il est sauf.

Hongrie : révolution écrasée

Le 23 octobre à l'appel du cercle *Pétöfi* (regroupant les oppositionnels des jeunesses communistes et des milieux intellectuels) des milliers de travailleurs affluent à une manifestation de soutien à leurs frères polonais. La police tire. C'est l'émeute.

Imre Nagy est nommé à la tête du gouvernement le lendemain. Dans la rue les combats continuent d'autant qu'on annonce l'arrivée des troupes soviétiques.

Le 25 Gerö est remplacé par le « libéral » Kadar à la tête du parti. Nagy et lui, promettent des réformes, mais demandent aux insurgés de déposer les armes. Partout en province des comités révolutionnaires prennent le pouvoir et désarment la police.

Le 27 Nagy forme un « gouvernement national ». Les ouvriers de Budapest créent leurs conseils ouvriers. A partir du 1^{er} novembre les

troupes russes affluent. Nagy porte plainte auprès de l'ONU.

Le 2 novembre le conseil ouvrier de Borsod Miskole réclame la constitution d'un conseil révolutionnaire national constitué par les comités révolutionnaires et les conseils ouvriers.

Le 4 novembre les troupes soviétiques attaquent Budapest. Nagy se réfugie à l'ambassade de Yougoslavie. Kadar, lui, capitule et crée un « gouvernement ouvrier et paysan » avec le soutien des troupes soviétiques.

Les combats continueront jusqu'au 14 novembre. Certes la grève générale se poursuit, les conseils se fédèrent, le nouveau pouvoir est contraint de négocier avec eux, mais la révolution est défaite faute d'avoir constitué sa force politique autonome.

En décembre commence la dissolution des conseils et l'arrestation de leurs leaders, ainsi que les premières condamnations à mort. Jusqu'en décembre 1957, la résistance reste tenace. La normalisation se clôt par l'exécution en juin 58 de Nagy. La révolution antibureaucratique est écrasée au prix du sang de milliers de morts.

un même combat

Se rappeler 20 ans après ces pages héroïques de l'histoire prolétarienne, ce n'est pas céder à un rite. Il y a eu les conseils ouvriers en Tchécoslovaquie en 1968, les comités de grève dans les usines et les ports de la région polonaise de Gdancz en décembre 1970, les nouvelles manifestations ouvrières en Pologne, il y a quelques mois. Et que sait-on des grèves et manifestations en Union soviétique même ? Malgré des difficultés, encore plus terribles que chez nous, le combat pour le pouvoir des conseils ouvriers se fraye son chemin. Il a besoin du soutien des travailleurs de l'Europe capitaliste, de même que ceux-ci voient dans chaque mouvement bureaucratique une raison et un espoir supplémentaire de lutter pour le socialisme autogestionnaire.

Maurice NAJMAN ■

Vient de paraître aux
Editions Cujas

Kadhafi
●
le livre vert

Après le petit livre rouge de MAO,
le livre vert de KADHAFI (Le Monde)

donner la parole aux Basques

Le voyage de Juan Carlos en France s'est terminé comme il avait débuté : dans l'indifférence populaire et même dans le mépris. Pourtant rien n'avait été épargné par les grands moyens de presse pour présenter le monarque sous ses meilleurs atours.

Pendant ce temps le gouvernement français, sous prétexte de protection du Roi, déportait une centaine de militants antifranquistes, en majorité basques réfugiés politiques vers l'île d'Yeu ou Belle-Ile. Quand on sait que *jamaïs* l'ETA n'a utilisé de moyens violents en territoire français contre les représentants du franquisme, et quand on sait que c'est l'extrême-droite espagnole (guerilleros du « Christ Roi ») qui y est venu pour mitrailler des militants (à Bayonne), poser des bombes, enlever des réfugiés pour les tuer — comme ce fut le cas pour Pertur — on mesure l'ignominie du prétexte utilisé.

Cette volonté du gouvernement français de mettre les basques sur le banc des accusés, ou à tout le moins des suspects, donnait tout son sens aux retrouvailles franco-espagnoles : elle était inadmissible et nécessitait une riposte à ce niveau.

Il fallait faire en sorte que des militants basques, significatifs, représentatifs de leur peuple, puissent, *malgré tout*, parler au grand jour pendant le voyage et dire à l'opinion publique, aux travailleurs français, ce qui se passe réellement en Pays Basque, et qui est complètement caché ou déformé par les mass-média en France.

C'est pour cela que le PSU a estimé nécessaire malgré les conditions évidemment délicates et difficiles, d'organiser une conférence de presse publique à Paris, pendant que Juan Carlos paradait à côté de l'Hôtel de Ville.

protestation

Au nom du bureau national, B. Ravenel a présenté le contexte de cette visite : contexte politique d'abord, marqué par un régime où n'existe aucune démocratie politique à la recherche d'une caution « démocratique européenne », économique ensuite caractérisé par la volonté hégémonique et expansionniste du capitalisme français sur les secteurs les plus dynamiques du capitalisme espagnol, militaire enfin au niveau de la collaboration de plus en plus étroite pour le contrôle de la Méditerranée. Il regrettait que tous les efforts faits pour créer les conditions d'une riposte unitaire n'aient pas été couronnés de succès et espérait qu'à propos du problème constitué par l'attitude du gouvernement français à l'égard des basques, il puisse y avoir dès maintenant une attitude com-

soire. La ligue des droits de l'homme présente, s'est engagée à intervenir dans ce sens.

trois thèmes

Et puis, intervinrent de manière coordonnée les deux représentants basques arrivés d'Euskadi-sud dans la nuit. Ils parlaient au nom de Eusko socialistak (socialistes basques) faisant partie de la fédération des partis socialistes et du KAS (coordination des patriotes socialistes, regroupant la LAIA, Parti patriotique révolutionnaire ; l'EHAS, Parti socialiste du peuple basque et l'ETA, politico-militaire).

Ils développèrent trois thèmes : la répression, la nature de « l'amnistie », la collaboration policière franco-espagnole. Ils démontrèrent de façon convaincante comment le peuple basque est fortement soudé pour exiger l'amnistie et la libération de tous les prisonniers. Les manifestations énormes — comme celle de Bilbao — la position des mouvements professionnels les plus divers, celle de nombreux secteurs de l'Eglise, montrent si besoin était, que l'exigence d'amnistie — y compris celle concernant les délits de sang, est populaire, irrépressible. Et c'est cela qui inquiète le

régime actuel ; lequel par ses attitudes contradictoires accroît la répression — dont il ne peut contrôler tous les agents — et les fausses promesses de libération. Tout cela montre la faiblesse réelle du régime incapable de rompre ses liens organiques avec l'énorme et multiforme système de répression mis au point par Franco.

Les camarades basques ont dénoncé à cette occasion l'impunité totale dont bénéficieront les camarades d'extrême droite qui, de chaque côté de la frontière sèment la terreur en Euskadi. Cette impunité ne peut se concevoir sans une étroite collaboration policière franco-espagnole.

Avant de répondre aux nombreuses questions — sur les rapports entre lutte politique et lutte militaire en particulier — les camarades ont conclu en disant que le gouvernement actuel ne pouvait réaliser une véritable amnistie ce qui serait une rupture — seule la lutte du peuple basque pourra y parvenir et cette lutte aura d'autant plus de chances d'aboutir qu'elle sera commune et soutenue grâce aux grands moyens d'information à l'étranger et en particulier en France.

C'était l'objectif de cette conférence de presse, initiative qui devrait être suivie par d'autres, unitaires tant que possible... ■



Photo AFP

c'est aussi politique

un dramaturge s'interroge...

1968 : explosion populaire, tout semblait possible... Crise du régime capitaliste, crise du théâtre. Un livre, paru tout récemment (1) regroupe des textes écrits par un dramaturge, Jean Jourdeuil, qui a fondé, avec Jean-Pierre Vincent, le « Théâtre de l'Espérance ». Notes prises au jour le jour, de 1968 à 1976 sur des pièces, un film, études sur Brecht, Goldoni, Labiche, Büchner, Vichnevsky... Jean Jourdeuil pose la question de la fonction sociale du théâtre, de l'humour dans la société, du « manque de vigueur des intellectuels de gauche », de la pluridisciplinarité du théâtre, des arts et du journalisme. Le théâtre « tragédie optimiste » ? Le dramaturge et l'auteur de théâtre s'interrogent : popularité de l'art, ambiguïté de la création, espoirs et pessimisme le jour où la gauche sera au pouvoir...

T.S. : Art et théâtre populaires : on en parle beaucoup ; mais vous, Jean Jourdeuil, quel sens leur donnez-vous aujourd'hui ?

Jean Jourdeuil : L'idée que l'on se fait de l'art populaire dépend évidemment de celle que l'on se fait du peuple. Au XIX^e siècle, l'artiste se crut, en tant que tel, investi d'une mission sociale : incarner la « conscience de son époque ». D'où l'apparition de ce processus de privatisation à outrance de l'artiste et de la fonction de l'art. Cette conception a été battue en brèche le jour où l'on s'est rendu compte que le théâtre a une fonction sociale qui est susceptible d'être traitée, et que l'on peut même délibérément, à l'origine du travail artistique, en tenir compte.

T.S. : Et à quel moment ce changement s'est-il produit ?

J.J. : Le cas de Jean Vilar se situe à cette époque, peut-être involontairement au niveau du procédé artistique, mais pas du tout involontairement au niveau de la programmation du TNP. Cela a pris, à mon sens, une fonction incisive au moment de la guerre d'Algérie (exactement comme beaucoup de productions artistiques ont pris une fonction sociale intéressante aux USA avant la guerre du Vietnam), dans la mesure où la guerre d'Algérie mettait en question la société française et interpellait les Français d'une manière fondamentalement politique. C'est aussi ce qui s'est passé en 1968. Brusquement, on a pu parler de théâtre populaire.

T.S. : A votre avis, de graves événements qui frappent la conscience collective favoriseraient la popularité de l'art...

J.J. : Certainement ; le fait que la guerre d'Algérie soit assez loin et Mai 1968 aussi, de nouveau il y a une retombée dans ce que j'appellerai la privatisation du travail artistique : les artistes reprennent à leur compte l'imagerie de l'artiste du XIX^e siècle et nient la fonction sociale. Cela explique un fait qui me semble dangereux ; qu'un ministre de la Culture se comporte comme un mécène. Et tout cela va de pair avec une idéologie moder-

niste : le culte du « nouveau ». Il faut que, chaque année, les productions artistiques amènent leur lot de nouveautés.

Un artiste, aujourd'hui, produit une œuvre, non pas en réfléchissant sur un certain nombre de choses en prenant son temps, mais en étant littéralement tenu de produire du « nouveau », année après année ; il court continuellement après les idées nouvelles, après les modes. Cela fait régner une sorte d'agitation, qui peut-être lui donne « le frisson », mais qui, du point de vue de la fonction sociale, laisse les choses totalement où elles en sont et peut-être même amène une sorte de régression. Dans la période 1950-1958, il y a eu une floraison de nouvelles compagnies, de nouveaux hommes de théâtre. C'est la génération de ceux qui ont entre 25 et 35 ans maintenant qui avaient commencé à travailler avant 68 et qui ont développé leur travail dans le sens d'un théâtre qui puisse dire aux spectateurs, des vérités sur la société d'aujourd'hui ; et ce n'est pas si facile qu'on l'imagine parfois ! Il y a tout de même eu des tentatives dans ce sens-là : toute une série de productions dont les plus prestigieuses étaient celles d'Ariane Mnouchkine. Les auteurs, conscients de la vocation politique du théâtre, se tournèrent naturellement vers les auteurs allemands (Toller, Büchner, Brecht, Peter Weiss) ; car, contrairement à l'Allemagne, la France n'avait pas connu de vaste mouvement de théâtre politique...

Or, lorsque au terme de cinq à six années, le travail de ces artistes avait pris une certaine ampleur, très habilement, le précédent secrétaire d'Etat à la Culture (Michel Guy) les intégra dans l'institution théâtrale traditionnelle. Cela apporta un nouveau souffle à l'institution théâtrale, mais une perte de dynamisme pour les créateurs dans leur tentative de production d'un nouveau théâtre en relation avec l'histoire sociale, avec le peuple et ses luttes. En même temps, le comportement de ces créateurs, coupés des masses, se rapprochait de la façon de voir de ceux du XIX^e siècle. Regardant tout de haut, ils commen-



Photo Tribune Socialiste

Art et théâtre populaire

çaient à croire qu'il leur incombait d'avoir des idées nouvelles pour les donner aux autres, d'incarner la conscience artistique de leur époque. C'est à ce moment que le pouvoir leur a proposé des postes de décentralisation. Alors qu'ils travaillaient sur des questions très importantes, ils se trouvèrent mis dans une toute autre situation : confrontés à de tout autres problèmes (gestion, rapports très différents avec leur public, qui est nouveau public — à Paris et en province —, problèmes aussi avec les notables locaux et les municipalités), pris aussi « entre la carotte et le bâton ».

La carotte dans la mesure où on leur donne plus d'argent qu'ils n'en disposaient avant, mais pas au point de rouler sur l'or et de pouvoir faire les choses comme ils le voudraient. Le bâton, au sens où, s'il y a baisse de public, les notables locaux, les autorités de tutelle interviennent et leur disent : nous vous donnons de l'argent, vous avez un contrat, vous ne devez pas être en déficit — et brusquement, il y a des impératifs nouveaux qui n'étaient pas ceux de leur travail. Cette décentralisation, qui semblait une promotion, est vite ressentie comme un exil...

Un autre aspect de ces nominations semble être le désir de déblayer le terrain à Paris pour pouvoir y faire des manifestations de prestige. C'est une volonté de faire de Paris une « capitale des arts » (projet Pompidou). Cela participe aussi tout à fait à une idéologie que Giscard a reprise en lui donnant une autre couleur : l'art n'a pas à avoir une fonction sociale dans la société, il doit être l'agrément, l'ornement d'un régime. Finie la grande époque du TNP, du Théâtre de la Cité de Villeurbanne. Maintenant, on est à l'ère du prestige, il s'agit d'orner le salon de la Maison France. Il y a une évolution irrémédiable. Quand on regarde les productions artistiques, c'est une chose très nette.

Mon livre raconte les tentatives menées pour retrouver l'exigence de « révolutionnarisation » et aussi les divers types de blocage rencontrés. Il y a une période historique de l'histoire du théâtre qui, pour moi, a commencé en 1968 (avec Jacques Duhamel) et qui se termine aujourd'hui avec Michel Guy. Dans cette période, il faudrait analyser aussi les expériences des Instituts théâtraux dans les universités. Un certain nombre d'enseignants ont été formés et sont susceptibles de parler du théâtre autrement et plus intelligemment. Mais rien n'est vraiment changé ; on a attendu de ces enseignants plus qu'ils ne pouvaient donner. Ils se trouvent maintenant repris par l'institution pour ses fins propres et non pour participer à un processus de libération de la production théâtrale. Là aussi, cela se termine par un échec.

T.S. : N'y a-t-il pas cependant des réactions contre ce modernisme ?

J.J. : Il y a des îlots de production d'un théâtre qui est tout à la fois populaire, occupé de fonctions sociales et qui ne s'adresse pas qu'à un petit cercle de connaisseurs. Il est vrai que, quelles que soient les difficultés rencontrées, ce que font Ariane Mnouchkine, l'Aquarium et Sobel à Gennevilliers sont des spectacles populaires de grande valeur. Mais ce ne sont que des exceptions...

T.S. : Et vous-même ?

J.J. : Pour moi, le travail de la dramaturgie m'a amené, après quelques années consacrées à l'écriture, à traduire. Maintenant, l'évolution de ce travail qui a trait à l'écriture se préoccupe davantage, que ce soit à travers les traductions ou l'écriture de pièces, telles que celle écrite avec Bernard Chartreux *AHQ* (joué par l'Aquarium) ou celle sur Robespierre que j'écris également en collaboration avec Chartreux et qui se jouera chez Sobel, à Gennevilliers.

T.S. : Enfin, pensez-vous qu'avec la gauche au pouvoir, le théâtre pourrait assumer une véritable fonction politique ?

J.J. : Le cirque du mécénat, de la culture d'ornement, je crois que c'est non seulement le phénomène du pouvoir actuel, sorte d'aristocratie foncier, mais aussi le fait des artistes et des intellectuels de gauche qui sont aussi terriblement enclins à une idéologie moderniste. Ils adhèrent à cette idée que l'art est une chose qui concerne un petit public restreint, dans lequel on se doit d'avoir du succès. Mais on ne cherche pas du tout à élargir le cercle des connaisseurs. Si l'on regarde les positions des partis de gauche en matière artistique, on s'aperçoit qu'ils sont libéraux, c'est-à-dire prêts à accueillir d'une part tous les arts, mais d'autre part qu'ils sont prêts à gérer un héritage. Il n'y a pas de politique culturelle qui aille plus avant que cela. Cela pose un problème, cela signifie que la culture telle qu'elle existe actuellement convient parfaitement et qu'il n'y aura rien de changé fondamentalement, ce qui se produira, étant donné que l'on a peut-être un sens moral plus sensible à gauche qu'à droite, on renverra moins facilement des gens de théâtre, qui ont sérieusement travaillé pendant cinq ans par exemple. C'est peut-être la seule différence... Moi, je vois les choses comme ça...

Propos recueillis par
Françoise CLAIRE ■

(1) Jean Jourdeuil, *L'artiste, la politique, la production*, inédit, Union générale d'éditions, 1976, coll. « 10/18 », 13 F - En vente à la Librairie Syros, 9, rue Borromée, 75015 Paris.

les armes de la critique

parole de femme

Faire un spectacle à partir d'un texte qui ne comporte ni action, ni dialogue, ni personnage, c'est la gageure que tient Isabelle Ehni en portant à la scène, avec deux autres comédiennes, le livre d'Annie Leclerc : *Parole de femme* (1)

Le texte est découpé en une série de séquences dont chaque comédienne forme tour à tour le centre, en présentant une image différente de la femme ; visage souvent à double face : celui qu'on l'oblige à porter entre en conflit avec son expérience intime de la vie. Les meilleurs moments sont ceux où le jeu scénique n'est pas une pure illustration du texte, mais fait ressortir cette dualité en établissant une distance ou une rupture entre le geste et la parole. L'ironie et le rire jouent alors pleinement leur rôle critique. Il y a aussi de beaux moments d'émotion et de lyrisme, qui seraient plus forts encore si le texte gardait toujours son caractère de récit et n'était pas joué parfois trop au premier degré, en appuyant quelque peu sur la corde du pathétique. On peut encore déplorer, de temps en temps, une théâtralisation des situations un peu naïve et, à la limite, peu utile : dans cette *Parole de femme*, c'est le dire qui est essentiel et il ne doit pas être détourné par le pittoresque ou l'anecdotique. Heureusement, dans l'ensemble, la parole, monologuée ou dialoguée, est portée avec justesse par les comédiennes et l'on reçoit, en plein visage, sa saine violence et son rude appétit de vie.

la parole confisquée

Si ce spectacle n'est pas tendre pour les hommes, oppresseurs à la fois odieux et pitoyables, parce que pris au piège de leur propre image (est-ce pour cette raison qu'il y en avait si peu dans la salle, ou bien parce que ce qui parle pour la femme ne parle pas pour eux ?), son objet est moins de s'en prendre à eux que de s'adresser à la femme. Si la parole lui a été confisquée par l'homme, c'est qu'elle se l'est laissée voler. C'est à elle de la récupérer, non en essayant d'imiter, tel un singe savant — et d'assez illustres exemples montrent qu'elle en est tout à fait capable — la parole masculine, mais en se forgeant son verbe propre. Et cela ne peut se faire que par l'acceptation de son corps, plus sa jouissance. Non pas dans la perspective de l'homme : la beauté des lignes féminines, le sex-appeal et autres « qualités » définies par lui et qui n'ont d'autres fonctions que de le réduire à un objet de sa convoitise ; il faut que la femme s'aime jusque et — peut-être surtout — dans ce qui a été jusqu'à présent pour elle sujet de honte ou d'appréhension, de douleur ou d'ennui, tout au plus digne d'être enseveli

sous un voile de silence : les règles, la grossesse et l'accouchement, les travaux ménagers.

une volupté suprême

C'est là que j'ai retrouvé, devant le spectacle, les réticences que m'avaient inspirées certains passages du livre. Est-ce l'effet de mon aliénéation ou le danger que je crois apercevoir est-il réel ? Je crains qu'à revendiquer comme une volupté suprême la douleur des règles ou le grand déchirement des chairs et des os de l'accouchement, on ne tombe dans l'excès : je ne veux pas mépriser, ni haïr ce que la nature m'a faite,

un conte pour adultes

La tâche essentielle du gouvernement Guy Mollet était de faire l'Europe. René Coty s'est opposé à la désignation de Mendès-France tant comme Président du Conseil que comme ministre des Affaires étrangères parce que, depuis l'affaire de la Communauté européenne de défense, « il n'était plus qualifié pour la construction européenne ». Christian Pineau, lui, était au Quai d'Orsay pour ça : ce qui explique pourquoi, lui, le pacifiste, l'ami des pays sous-développés, etc, a dû avaler en quelques mois tant de couleuvres. D'ailleurs, le principal résultat de l'affaire de Suez a été d'améliorer la construction de l'Europe des Six, face au lâchage des Etats-Unis et à la pusillanimité de la Grande-Bretagne.

Telle est la trame de l'histoire de Suez racontée par l'un de ses principaux auteurs ! Cela n'enlève pas d'intérêt à certains récits particuliers : en lisant entre les lignes l'arrestation de Ben Bella ou le déjeuner de Sèvres où fut négociée avec Ben Gourion l'expédition anglo-britannique, on mesure de près comment le gouvernement de Front républicain fut manœuvré par ses faucons — Lacoste, Lejeune, Bourgeois-Maunoury — appuyés sur les militaires revanchards de l'Indochine. Les silences de Christian Pineau ont également leur prix : s'il s'étend sur les attitudes de protagonistes aujourd'hui disparus, comme Coty et Mollet, on ne saura rien sur celle du Gardes des Sceaux de l'époque. Ce qui laisse à penser qu'il partageait l'opinion majoritairement belliciste du Cabinet.

Mais, au-delà de ces tranches de vie, on reste confondu par ce qu'on appellera de la naïveté, si l'on veut être gentil avec un personnage qui l'est sûrement. Ne se faisant que des amis au fur et à mesure de ses ren-



Photo : Daniel Boudinet

« Tour à tour une image différente de la femme. »

je ne veux pas non plus le glorifier. Avoir des règles tous les mois, ce n'est pas une calamité infamante certes, ce n'est pas tout de même un cadeau. Et si je puis accoucher sans douleur, voire sous anesthésie, au nom de quelle morale choisirai-je la souffrance « naturelle » ? Je sais bien que l'intention d'Annie Leclerc est différente, mais son hymne — d'un somptueux lyrisme — au travail du corps me rappelle trop que, pendant deux millénaires, la femme a subi comme une malédiction le « tu enfanteras dans la douleur » et a été réduite à ce rôle de génitrice douloureuse. Enfin, s'il est vrai qu'éplucher des pommes de terre ou récupérer des casseroles n'a en soi rien d'avalissant et est souvent moins dur que de travail-

ler en usine, comment se fait-il que tant de femmes préfèrent encore l'aliénéation du travail à l'extérieur à celle de la « femme au foyer » ?

Si donc le propos de *Parole de femme* est parfois discutable, il est constamment passionnant. Au sens propre du terme, c'est-à-dire qu'il oblige le spectateur à se situer par rapport à lui, pour ou contre, mais pas indifférent. Et aussi, parce que la pression est à la base de ce spectacle, dans le texte d'Annie Leclerc et dans le travail théâtral effectué à partir de lui.

Evelyne ERTEL ■

(1) Au Nouveau-Carré, salle Papin, à 20 h, jusqu'au 20 nov. Tous les mardis le spectacle est suivi d'un débat.

méridionale. Que l'acte de nationalisation du Canal de Suez ait pris valeur symbolique à l'égard du Tiers Monde, que l'attitude des Etats-Unis et de l'URSS annoncent une ère nouvelle dans la politique mondiale sont des évidences qui paraissent lui échapper. Par contre, il déplore dans la nationalisation du Canal la mort prématurée du plan de Guy Mollet pour l'aide aux pays sous-développés : « Il ne pouvait plus être question, en effet, pendant des années, de trouver des capitaux publics ou privés décidés à s'investir avec des risques aussi considérables de confiscation. »

Reste l'Algérie. L'auteur ne cache pas que l'affaire Ben Bella a compromis toute chance de paix. Mais il la concevait avec un maintien de la domination française : a contrario, les accords d'Evian sont un désastre. « Le général De Gaulle qui n'avait jamais pardonné aux pieds-noirs leur accueil réservé en 1943 devait sortir de cette situation en acceptant la solution la plus défavorable pour eux. »

Christian Pineau semble frappé par l'ingratitude des Français qui ont préféré le gaullisme au gouvernement qui avait fait l'Europe. Il n'y a qu'à lire son livre (1) : on comprend comment l'équipe au pouvoir en 1956-57 a fait le lit de la V^e République. Il ne faut pas laisser les auteurs de contes pour enfants jouer avec les allumettes.

M. M. ■

(1) 1956 - SUEZ - Christian PINEAU - Ed. Laffont, Paris 1976, coll. « Le temps des révélations ».

Vendredi 5 novembre 1976 à 20 h 30 sur FR3 : Faits divers : *Le prix de la mort*. Comment les usagers réagissent-ils devant le problème des obsèques ? Les pompes funèbres à votre service, ne serait-ce pas plutôt un trafic honteux de la mort ?

A 21 h 30 sur FR3, dans la série « Méditerranée » : Migrations, émission reprise le dimanche 7 à 21 h 30 toujours sur FR3.

A 21 h 30 sur Antenne 2 : *Apostrophes : Les stars*, avec Simone Signoret.

Dimanche 7 novembre à 20 h 30 sur TF1, un film : *La veuve Couderc*. Une très belle création de Simone Signoret.

A 22 h 30 sur FR3, cinéma de minuit : *Vivre Villa* de Jack Conway et Howard Hawks. Un grand cinéaste pour une grande épopée dont l'aspect politique est très rendu.

A 22 h 55 sur Antenne 2, un documentaire : *Pier Paolo Pasolini*. Interview et réalisation Michel Random à qui Pasolini déclarait au moment de l'interview du 14 mai 1974 qui est intégré à ce documentaire : « La pensée de la mort m'obsédait dans ma jeunesse. Maintenant, je pense que la mort donnera un sens à ma vie. » Ce portrait intérieur constitue un véritable testament spirituel.

Dimanche 7 et lundi 8 novembre à 22 h sur TF1, une enquête historique et sociale : *La guerre des demoiselles*. Comment les Ariégeois d'hier et d'aujourd'hui tentent de prendre en main leur destin face à la toute puissance de l'argent et du pouvoir central.

Lundi 8 novembre 1976 à 16 h sur TF1 : *Etre femme d'artisan*. Sans profession, cent responsabilités. Projection du film *Moi un artisan* ; suivi d'un débat sur l'artisanat (800 000 entreprises en France de 0 à 10 salariés représentant plus de 700 métiers) et le statut des femmes d'artisan, considérées comme le bras droit indispensable et l'auxiliaire naturelle de l'artisan, tout en étant sans profession et ne bénéficiant d'aucune garantie sociale. Ces femmes commencent à prendre conscience de leurs droits et à se regrouper.

Mardi 9 novembre 1976 à 20 h 20 sur Antenne 2, aux dossiers de l'écran : *La guerre des enfants*. Ce film sur la désagrégation de l'amitié entre deux familles d'Irlande du Nord, l'une catholique, l'autre protestante, a été entièrement tourné sur les lieux même de l'histoire avec des acteurs irlandais et anglais.

Mercredi 10 novembre 1976 sur TF1 : *L'Opinion publique*. Première émission d'une série consacrée à trois sujets d'étude sociologique, ce film de J. Rousseau et B. Guillon se propose de démontrer autant qu'il est possible, les mécanismes qui régissent la formation d'une opinion à l'intérieur d'un groupe d'individus quel que soit le sujet invoqué. L'opinion publique ne naît pas du néant, elle obéit à certaines lois qui restent à définir. L'opinion publique, en général, est analysée à partir de deux reportages : l'un sur l'annonce d'un projet de construction d'une centrale nucléaire à Ploumouguet dans les Côtes-du-Nord, l'autre sur la rumeur de Dol. ■

Queneau : cent mille milliards de mots

Raymond Queneau est mort. Sa biographie, il l'avait lui-même ébauchée dans sa première œuvre poétique *Chêne et chien* (1) : « Je naquis au Havre un 21 février en 1903. Ma mère était mercière et mon père mercier : ils trépassaient de joie. (...) Je paressais immensément, épelant d'A à Z le Larousse. (...) Certes, j'avais du goût pour l'ordre et la crasse, images de ma haine et de mon désespoir... ».

A la Sorbonne, il va user ses fûds de culotte aux côtés de notre camarade Pierre Naville. L'an 1924, ils rejoindront ensemble le groupe surréaliste, avec lequel d'ailleurs tous deux se brouilleront par la suite. Queneau quitte le groupe en 1929. Il par-

au jeu des associations par le son, l'image ou le sens (jeu d'enfants, repris par le père Freud) jusqu'aux jeux mathématiques, en se fondant sur les règles de la combinatoire. Parce que Queneau est aussi mathématicien.

un explorateur passionné

En 1960, il fonde avec cet autre matheux, fasciné par le langage et la poésie qu'est François Le Lionnais, ce qu'ils appellent d'une ironie pompeuse, l'ouvrage de littérature potentielle, ou plus simplement l'Oulipo (2), sorte de laboratoire littéraire.

Queneau était avant tout un explorateur passionné de la langue, de ses

possibilités, qu'il estimait infinies. Aucun purisme ne venait entraver ses explorations dont les conséquences ne sont pas toutes immédiatement mesurables : des formes poétiques les plus classiques, imitation ou parodie, dont regorge *Fendre les flots* (3), aux formes les plus nouvelles du *Vol d'Icare* (3) ou de son dernier livre *Morale élémentaire* (3), jusqu'à la recherche la plus expérimentale des *Cent mille milliards de poèmes* (3) ; du poème au roman et au roman-poème ; du genre populaire et réaliste de *La Fête au village* (1) ou de *Zazie dans le métro* (4) aux montages les plus savants d'une *Petite cosmogonie portative* (1), aux histoires rendues absurdes par le grossissement même de leur banalité, de leur quotidieneté, comme il en grouille dans *le Chiendent* (4), premier roman de Queneau au comique irrésistible, un comique souvent grinçant à la Henri Michaux.

Comme lui, Queneau nous rend à l'évidence de l'imaginaire au cœur de ce qu'on appelle le réel et, vice versa, à la matérialité immédiate de l'imaginaire.

Marion LAY ■

(1) *Chêne et chien*, petite collection poésie, Gallimard.

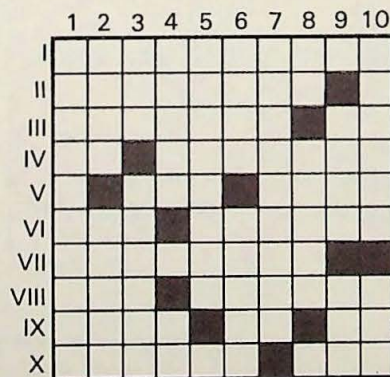
(2) Une anthologie de ses travaux est parue dans la collection *Idees*, Gallimard, n° 289.

(3) NRF Gallimard. Nombreux romans, recueils de poèmes et essais.

(4) Folio, Gallimard (poche); dans la même collection : *Pierrot mon ami*; *Loin de Rueil*; *Le dimanche de la vie*.

LES MOTS CROISÉS DE TS

Problème n° 2



Verticalement :

1. Giscard les redoute quand elles sont populaires. 2. Grossissent en montant - contre la droite, celle des travailleurs. 3. Parfois perdus dans une salle - rebrousse le poil. 4. Choisis - demi-trust indien. 5. Pétille dans une botte. 6. Cochonne, sauvage et désordonnée - il plane ! 7. Déjà vieux pour qualifier les jeunes. 8. Canton - pas question qu'il mette un bémol ! 9. Femme de la foudre, mère de la guerre - assombrit. 10. N'attrapent pas que le menu fretin - mieux vaut l'être que l'avoir.

Horizontalement :

I. Le 7 octobre entre autres a montré celle des travailleurs au plan Barre. II. Plutôt surprises. III. Un canal encombrant - même abrégé, c'est fichu ! IV. Une marque du passé - bonnes quand elles sont douces. V. Le peuple chilien et bien d'autres en sont les victimes - occupe sa place. VI. D'un goût douteux - arrivés à s'en sortir. VII. Peut être des forces. VIII. Soi-disants grands (abrév.) - écosses. IX. On espère le voir dépérir - en laisse - note. X. Fut une clé pour 41 - fait la chèvre.

Problème n° 1 solution

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	M	A	T	E	C	O	C	A	G	N	E	
II	Y	S	A	R			U	R		R	I	S
III	S	A	M	O	T	H	R	A	C	E		
IV	T		I	M	P	O	S	S	I	B	L	E
V	E		S	A	C	R	E	S		E	O	N
VI	R	U	F	D		R		E	R	S		C
VII	I	R	R	A	D	I	E				S	L
VIII	E	E		I	M	B	R	O	G	L	I	O
IX	U		E	R		L	A	P	I	N	E	S
X	S	E	N	E		E	T		S		G	E
XI	E	S	T		I	S	O	B	A	R	E	S
XII	S	T	E	R	E			O	I	E	S	



Raymond Queneau

ticipé alors aux activités du « groupe de la rue du Château », avec J. Prévert et le peintre Tanguy.

Queneau ce n'est pas seulement *Zazie dans le métro*, l'espiègle gamine qu'à pas froid aux yeux et qui écorche le bô langage, que le film de Louis Malle a rendu célèbre. Même si Queneau est toujours lui-même, un peu *Zazie*. Mais alors, il s'agit d'une *Zazie* sans innocence, qui joue du langage avec la plus extrême lucidité. Car Queneau est le contraire d'un poète naïf.

S'il fait parfois le cancre, c'est de la plus savante manière et avec une pleine conscience de ses effets. Il joue, oui, et sur toute la gamme du jeu : du saute-mouton avec les mots

Cher lecteur,

Tribune Socialiste en est à son 717^{ème} numéro. Née aux heures difficiles de la guerre d'Algérie, elle engageait le combat contre le colonialisme français. Ce ne fut pas simple. Mais, confondue avec les lettres du P.S.U., toute son histoire ne pourrait être simple; et le combat n'avait pas précisément ce qui nous a préoccupé.

Nous voici devant de nouvelles échéances qui vont mobiliser les forces du mouvement ouvrier. Des perspectives sérieuses s'ouvrent, qui permettent d'espérer que le pays sera enfin débarrassé de la droite au pouvoir. Cela nous crée de nouvelles responsabilités: pour y arriver d'abord, pour que la victoire ouvre de profonds changements ensuite. Ces responsabilités sont celles de tous les partisans de l'autogestion.

Il était donc logique que T.S. prenne toutes les mesures pour devenir l'outil indispensable de tous ceux qui comptent mener ce combat. Je dis bien de "tous ceux". Si T.S. est l'hebdomadaire du P.S.U., chargé de diffuser ses analyses et ses décisions, il entend surtout être un journal ouvert à toutes les préoccupations de ses lecteurs. Militantes assurément. Mais concernant tous les domaines de la vie politique, sociale, économique, culturelle...

Tout ce qui pèse sur notre vie quotidienne comme tout ce qui tend à nous libérer des multiples formes d'oppression, appellera analyse et commentaire. T.S. sera un hebdo ouvert, où les faits, les reportages, les interviews, les dossiers seront étroitement imbriqués, pour saisir les événements en cours.

Vaste ambition. Qui ne pourra se réaliser qu'avec votre aide. Cela veut dire beaucoup de lecteurs et d'abonnés supplémentaires, qui nous donnent les moyens de répondre à tous les besoins qu'ils nous expriment. Nous entendons les satisfaire, en sachant que l'acte de confiance que nous vous demandons crée entre vous et nous de réelles obligations.

Nous voulons les remplir au mieux, en faisant de T.S. cet instrument de dialogue sans lequel l'autogestion serait un mot vide de sens. C'est pourquoi nous vous demandons de vous abonner, aux conditions favorables ici proposées.

T. Moreau

LES PUBLICATIONS DU PSU

TRIBUNE SOCIALISTE, hebdomadaire, tirage de 25.000 exemplaires, reçu par tous les militants et les abonnés. Vente par les sections.

CRITIQUE SOCIALISTE, revue théorique du PSU, ayant pour vocation de préparer et de prolonger le débat autour du projet politique du PSU.

PSU-DOCUMENTATION, support de la formation des militants. Une douzaine de numéros par an.

LUTTES, brochure du secteur entreprise. Support de l'intervention du PSU dans les entreprises.

GERMINAL, journal du secteur agricole du PSU. Parution mensuelle. C'est le support de l'intervention du PSU en milieu rural.

jusqu'au 31-12-1976 Tribune socialiste propose

FORMULE 1		
Abonnement	Prix normal	Offre T.S.
T.S. (6 mois)	70 F	60 F
T.S. (1 an)	120 F	100 F
FORMULE 2		
Abonnement	Prix normal	Offre T.S.
T.S. (1 an)	120 F	140 F
Critique socialiste (1 an)	50 F	
	170 F	
FORMULE 3		
Abonnement	Prix normal	Offre T.S.
T.S. (1 an)	120 F	170 F
C.S. (1 an)	50 F	
PSU-Doc (20 n°)	30 F	
LUTTES (10 n°)	20 F	
GERMINAL (10 n°)	10 F	
	230 F	

une offre supplémentaire

A tous ceux qui s'abonnent à l'une des trois formules,

TS offre :

«r... comme racket pétrolier» avec une forte réduction

Prix normal : 39,50 F

Offre TS : 30 F

(Franco de port)

Depuis le début de la campagne 602 abonnements nouveaux
Ont fait un effort :
Bouches-du-Rhône,
Meurthe-et-Moselle,
Savoie et Haute-Savoie.

confrontations



ALAIN MOREAU

Bulletin d'abonnement
à retourner 9, rue Borromée, 75015 Paris

M. Mme Mlle

Adresse

Code postal Ville

Je souscris un abonnement :

Formule 1 : 6 mois 60 F
1 an 100 F
Formule 2 : 140 F
Formule 3 : 170 F

Ci-joint versement CCP¹ CB¹

à l'ordre de :

TS : CCP 582665 Paris

J'achète l'ouvrage
«r... comme racket...» 30 F

(1) Rayer la mention inutile

TOTAL: F